

L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°231 du Jeudi 28 Décembre 2023

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Can (Coupe d'Afrique des Nations)
de football Côte d'Ivoire 2024

Styven Danek Moyo Moutsassi,
l'unique arbitre assistant
congolais retenu

 (P.12)

Congo - F.m.i

Conclusion réussie pour la quatrième revue du programme

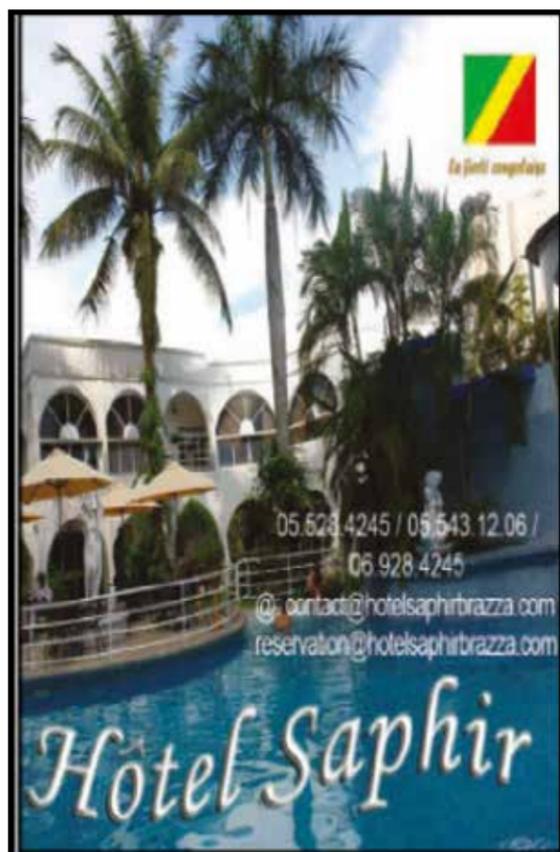
 (P.3)

Saturnin Jean-Claude Ntari, deuxième vice-président de la C.n.d.h



«Accompagner le Congo
à l'Agenda 2030 des Nations
unies pour les droits
de l'homme»

 (P.6)



Commentaire

François a-t-il plongé
l'Eglise catholique dans
l'une de ses grandes
crises des temps
modernes?

 (P.2)

François a-t-il plongé l'Eglise catholique dans l'une de ses grandes crises des temps modernes?

L'immense majorité du clergé africain n'en revient pas. Elle grogne et n'hésite plus à faire entendre sa voix discordante sur la place publique, pour incriminer le Saint-Siège. Et pour cause, dans une déclaration doctrinale publiée lundi 18 décembre 2023, au Saint-Siège, le Pape François a autorisé la bénédiction, par les prêtres, des unions homosexuelles et des couples en situation irrégulière, tout en précisant qu'il ne s'agit pas du sacrement du mariage. Cette décision, qui est la réponse papale à une demande de longue date des associations de fidèles L.g.b.t.q (Lesbiennes, gays, bi-sexuels, trans-genres, queer et intersexués) a déclenché des réactions en chaîne, surtout en Afrique où elle est carrément rejetée.

La décision du Saint-Siège autorisant la bénédiction des couples homosexuels est contenue dans un document mis au point par le Dicastère pour la doctrine de la foi qui l'a intitulé: «*Fiducia supplicans*» (Implorant la confiance).

«*La présente déclaration prend en considération diverses questions qui ont été soumises à ce Dicastère, tant au cours des années passées que plus récemment. Pour sa rédaction, comme il est d'usage, des experts ont été consultés, un processus de rédaction adéquat a été mis en œuvre et le projet a été discuté lors du «congresso» de la Section doctrinale du dicastère. Pendant cette période de rédaction du document, les discussions avec le Saint-Père n'ont pas manqué. La déclaration a finalement été soumise au Saint-Père, qui l'a approuvée en y apposant sa signature*», voilà comment le cardinal Victor Manuel Fernandez, préfet du dicastère, et Mgr Armando Matteo, secrétaire pour la Section doctrinale, présentent le document.

En Afrique, cette décision traduisant l'acceptation de l'homosexualité par l'Eglise a suscité une levée de boucliers aussi bien de la part du clergé que des chrétiens. Dans les pays occidentaux, on attribue volontiers l'opposition à cette décision, à des franges de plus en plus minoritaires de prélats, de prêtres et de chrétiens, semble-t-il conservateurs radicaux.

En Afrique, terre dynamique de chrétienté, c'est le côté moral du



Le Pape François

Le sujet de l'homosexualité qui dérange et irrite. L'acte homosexuel est contre-nature et donc, c'est un vice. Ce n'est pas parce qu'il est voulu par certains, comme le mensonge, qu'il faut maintenant le bénir. En Côte d'Ivoire, un prêtre, Père Eugène, a réagi, dès le lendemain, à cette décision et dans son homélie, il a fait la réflexion suivante: «*Bénir veut dire cautionner, que ce que tu fais est bien. Donc, si je te bénis, je ne peux plus te dire qu'il faut laisser ce que tu fais. Au lieu de bénir ce qui est sain, naturel entre l'homme et la femme, on nous demande d'aller cautionner ce qui est impur. On va où? On nous dit: «Ce n'est pas doctrinal, c'est pastoral». C'est grave! Nous aussi, on est en train de demander au Pape: «Donc, on va bénir la polygamie, la prostitution?»*».

Le Pape ne fait pas la distinction entre le péché et le pécheur. Comment peut-on bénir le péché? Jésus mangeait avec les pécheurs, il les pardonnait en leur disant: «*Va et ne pêche plus*». Et tous les pécheurs qui ve-

naient vers lui se sont convertis. Mais, si on nous demande de bénir l'union homosexuelle, comment vont-ils sortir de ce péché? Cette décision, c'est comme un coup de massue qui est tombée sur nos têtes, hier. Vraiment, l'Eglise va mal. C'est une confusion totale au niveau de la doctrine. Moi, je suis au moins six homosexuels. Mais, ils ne m'ont jamais dit qu'ils sont contents. Au

contraire, ils cherchent à sortir de cet état. Ils ont des problèmes et on est en train de les aider. Et maintenant, on me demande de les bénir».

A Brazzaville, l'archevêque, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouaou, a réagi en interdisant à son clergé de se soumettre à la décision du Pape François,

car l'union, c'est celle d'un homme et d'une femme. Il s'est présenté en défenseur de la tradition et de la bonne nouvelle de l'Eglise (Voir vidéo).

C'est clair que la décision du Saint-Siège a plongé l'Eglise catholique dans une crise d'opposition contre le Souverain Pontife. Que va-t-il se passer? Certains appellent même déjà à la démission du pape argentin.

Jean-Clotaire DIATOU

Clôture de la session ordinaire budgétaire du sénat

Les sénateurs appelés à veiller sur la bonne gestion du budget de l'Etat

Débutée le 15 octobre dernier, la première session ordinaire budgétaire de la 4^{ème} législature du sénat a pris fin le samedi 23 décembre 2023, au Palais du parlement, à Brazzaville. Dans son mot de clôture, le président de cette institution, Pierre Ngolo, a invité les sénateurs à veiller jalousement sur la bonne gestion du budget de l'Etat exercice 2024 qu'ils venaient d'adopter. Le but, a-t-il martelé, est que «*chaque franc qui sort du Trésor public serve l'intérêt public*». C'était en présence du ministre d'Etat Pierre Mabiala, ministre des affaires foncières et des relations avec le parlement.



Pierre Ngolo

Au terme de leur session budgétaire qui a duré 70 jours, les sénateurs ont adopté onze affaires sur les dix-sept inscrites à l'ordre du jour. Les autres affaires ont été renvoyées à la prochaine session. Au nombre des affaires adoptées, figurait le budget de l'Etat exercice 2024, encore appelé budget programme, par rapport au nouveau mode de gestion des finances publiques.

Dans son allocution de clôture, Pierre Ngolo a invité les sénateurs à plus de responsabilité, martelant que plus rien ne sera comme avant, quant à la gestion des finances publiques. Pour lui, les sénateurs doivent veiller à la bonne exécution, par le gouvernement, du budget de l'Etat. «*Ensemble, nous avons travaillé à façonner un budget qui reflète les aspirations et les besoins de notre Nation. En notre qualité de législateur, nous avons la responsabilité de veiller à ce chaque franc dépensé, serve au mieux l'intérêt public. Surtout que le budget 2024 consacre le passage du budget des moyens au budget programme, à travers un échantillon de six ministères. Vous convenez avec moi que la loi des finances 2024, aux ambitions clairement déclinées, inaugure le triennal 2024-2026. Plaçons-le donc sous le signe de la recherche, de la performance et de l'efficacité des interventions de l'Etat, ainsi que sous celui de la diversification accrue des sources de croissance*», a-t-il déclaré.

A en croire Pierre Ngolo, l'exécution optimale du budget de l'Etat permettra sans doute au Congo de faire une entrée réussie dans la dernière tranche du P.n.d (Plan national de développement) 2022-2026. Ce qui permettra, au bout du compte, d'atteindre les objectifs fixés. Et que le peuple ressente une amorce de soulagement.

Le président du sénat a, enfin, présenté ses vœux les meilleurs pour l'année 2024 à ses collègues sénateurs. Après plus d'un mois de vacances parlementaires, ils se retrouveront à partir de février prochain, pour une nouvelle session.

Hervé EKIRONO

L'HORIZON AFRICAIN souhaite

Bonne Année 2024

A ses lecteurs

Congo - F.m.i

Conclusion réussie pour la quatrième revue du programme

Une mission du F.m.i (Fonds monétaire international), dirigée par Roland Kpodar, a séjourné à Brazzaville, du 23 octobre au 2 novembre 2023, pour mener des discussions dans le cadre de la quatrième revue du programme des autorités soutenu par la Fec (Facilité élargie de crédit). La revue s'est poursuivie par les échanges virtuels après le retour de l'équipe du F.m.i. Le 21 décembre, le conseil d'administration du F.m.i a approuvé les conclusions de cette quatrième revue et a fait décaisser immédiatement 32,4 millions de D.t.s (environ 43 millions de dollars).

Selon les conclusions de la quatrième revue, «la croissance économique devrait atteindre 4% en 2023. La production dans le secteur pétrolier a augmenté au cours du premier semestre, après trois années de contraction, grâce à l'entrée en production d'un nouveau champ pétrolier, une tendance à la hausse des investissements et la résolution de problèmes techniques qui entravaient la production. L'investissement privé et la consommation connaissent une reprise progressive, portée par une performance robuste du secteur agricole, de l'industrie alimentaire, des constructions et des services. La croissance économique, portée principalement par le secteur non-pétrolier, devrait se renforcer pour atteindre une moyenne de 4% à moyen terme».

«Des avancées notables ont été réalisées au cours de la mission dans les échanges



Roland Kangni Kpodar (au milieu) et le ministre Jean-Baptiste Ondaye

sur les mesures politiques visant à favoriser la consolidation budgétaire et à faire progresser les réformes structurelles clés. Au rang des priorités figure la création d'espace budgétaire:

- 1- en stimulant la mobilisation des recettes intérieures au moyen de la rationalisation des exonérations fiscales;
- 2- en accordant la priorité aux dépenses sociales essentielles et à l'investissement

dans les infrastructures clés; 3- et en rationalisant les subventions accordées au secteur de l'énergie, accompagné de mesures sociales d'atténuation en faveur des populations les plus vulnérables.

Des efforts soutenus sont aussi nécessaires pour renforcer la mise en œuvre des réformes structurelles, afin de renforcer la gestion des investissements publics, améliorer

la gouvernance et assainir les finances publiques. Le nouveau financement du F.m.i continuera à aider les autorités congolaises à mettre en œuvre leurs politiques de développement, à préserver la stabilité macroéconomique du pays et à renforcer la reprise économique, dans un contexte d'inflation élevée, notamment alimentaire, de volatilité des cours du pétrole et du resserrement des conditions financières.

Ceci, afin d'ancrer durablement la consolidation budgétaire, réorienter les dépenses vers les besoins sociaux et les infrastructures essentielles, maintenir la dette publique à des niveaux viables, et ainsi jeter des bases solides pour une économie plus forte et plus diversifiée». «L'équipe du F.m.i se félicite de l'engagement renouvelé des autorités à mettre en œuvre les politiques nécessaires pour préserver la stabilité macroéconomique, promouvoir une croissance durable et inclusive, assurer la viabilité budgétaire, et mettre en place une gestion durable de la dette».

(Tiré du communiqué du F.m.i)

Clôture de la 4^{ème} session ordinaire dite budgétaire de l'Assemblée nationale

Après l'inauguration de «Brazza mall», Isidore Mvouba salue la marche vers le développement

L'Assemblée nationale a clôturé sa 4^{ème} session ordinaire dite budgétaire, samedi 23 décembre 2023, lors d'une cérémonie au Palais du parlement, à Brazzaville. A cette occasion, le président Isidore Mvouba a appelé le gouvernement à renforcer la sécurité en cette période de commémoration des fêtes de fin d'année, afin de mieux assurer la protection des populations et de leurs biens. Le président de l'assemblée nationale a salué l'action du Chef de l'Etat, après l'inauguration du centre commercial, «Brazza mall». C'était en présence du ministre d'Etat Pierre Mabiala, ministre des affaires foncières, et de quelques députés du parlement des enfants.

Ouverte le 15 octobre dernier, la 4^{ème} session ordinaire dite budgétaire de la 15^{ème} législature de l'assemblée nationale a pris fin le samedi 23 décembre 2023. Sur dix-huit affaires inscrites à son ordre du jour, quatorze ont été examinées et adoptées, parmi lesquelles la loi de finances de l'Etat exercice 2024. Les quatre autres affaires ont été renvoyées à la prochaine session prévue à partir de février 2024.

Dans son mot de clôture, Isidore Mvouba s'est dit fier du travail accompli par les honorables députés, notamment l'adoption de la loi des finances, «après d'après débats, dans un esprit républicain et démocratique, dépassant ainsi les clivages



Isidore Mvouba, président de l'assemblée nationale

majorité-opposition, honore à plus d'un titre l'assemblée nationale». Il a par ailleurs, salué l'opération de planting d'arbres qui vient d'être accomplie par les parlementaires au Lycée Chaminade,

à Brazzaville. Pour le président de la chambre basse du parlement, cette opération à caractère environnemental prouve à suffisance que les députés sont bel et bien engagés dans la lutte contre

les changements climatiques, un des crédos chers du Président de la République dont il a ensuite salué l'action de construction du pays.

«C'est ainsi que l'on observe sur l'ensemble du territoire la transfiguration du Congo. En effet, après l'impressionnant centre d'affaires des tours jumelles qui surplombent le majestueux Fleuve Congo, le Président Denis Sassou Nguesso vient de mettre en service le premier module du centre commercial de Mpila, appelé «Brazza Mall». «Brazza Mall» est une des réponses non seulement à la diversification de l'économie congolaise, mais aussi à l'épineuse question de l'insertion professionnelle des jeunes. Ce centre commercial abritera, à terme, près de cent cinquante enseignes commerciales. Si ce n'est pas un pas vers la modernisation, qu'est-ce alors? En dépit de la conjoncture internationale bien souvent difficile, Denis Sassou-Nguesso conduit le Congo dans sa marche vers le développement, avec de nombreux et indéniables succès», a-t-il déclaré.

Editorial

On n'arrête pas le temps!

Une année s'en va. Une autre commence. Telle est la mécanique du temps, qui ne dépend pas de nous ni n'obéit à notre volonté. Plus que trois jours et 2023 s'en est allé. Vive 2024!

La nouvelle année s'ouvre avec les mêmes vieilles interrogations quant à notre marche ensemble vers le développement: à quand l'électricité permanente, à l'ère de l'économie numérique? A quand l'eau courante permanente? Que faut-il faire devant le phénomène des inondations et des érosions, dans les quartiers de nos villes?

A bientôt 64 ans d'indépendance, qu'on vive dans les centres-villes ou les banlieues de nos communes ou qu'on habite en zone rurale, l'accès à l'eau courante et à l'électricité demeure un grand souci. La faute? A une gouvernance publique qui laisse trop de place à la médiocrité, au manque de rigueur et à la tolérance devant le manque de résultats. Là où il n'y a pas de rigueur dans la gouvernance, là où l'on tolère le manque de résultats, il est difficile que le développement y émerge. Année après année, décennie après décennie, les mêmes interrogations fondamentales restent de mise, dans la même ampleur.

On ne devrait plus être là à expliquer au peuple pourquoi il y a rupture de fourniture d'eau ou d'électricité. Les raisons techniques, on les connaît, sauf catastrophe naturelle ou humaine. Ou il y a des cadres compétents pour nous aider à régler ces problèmes, ou les cadres qu'on met en place ne le sont pas et il faut les remplacer jusqu'à trouver les bons. Le Président Marien Ngouabi ne disait-il pas: «L'homme qu'il faut à la place qu'il faut»? La démocratie et les droits de l'homme ne sauraient s'écarter d'une telle vérité. La gestion axée sur les résultats, même à dose homéopathique, est la seule politique qu'il faut, pour avoir des fruits sans ver. Une nouvelle année arrive. Le drame pour nous, c'est qu'on perd même l'espoir qu'elle sera mieux que celle qui s'écoule, dans nos conditions de vie trop éprouvées par les ruptures d'eau courante et d'électricité, les inondations, les érosions, la chute du pouvoir d'achat... Nous saluons l'endurance de notre population. Bonne année à tous!

L'HORIZON AFRICAIN

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation
 108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :
Hervé EKIRONO
Rédacteur en Chef :
Chrysostome FOUCK ZONZEKA
Secrétaire de rédaction : Clotaire DIABOUA
Siège de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville)
Chef Bureau Pointe-Noire :
Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71
Mise en pages : Tornade

Il a, ensuite, plaidé pour le renforcement de la sécurité en cette période de commémoration des fêtes de fin d'année. «Je voudrais, en cette période festive, attirer l'attention du gouvernement sur la nécessité de renforcer les mesures de protection des populations contre tous les actes de vandalisme et de banditisme, à même de perturber leur quiétude», a fait savoir le président de l'assemblée nationale, qui a, par ailleurs, présenté ses meilleurs vœux de nouvel an 2024 à ses collègues députés ainsi qu'à leurs familles respectives.

Hervé EKIRONO

Conférence de presse du premier secrétaire de l'U.pa.d.s

«Nous travaillons pour revenir au pouvoir», rappelle Pascal Tsaty-Mabiala

Le premier secrétaire de l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale), le député Pascal Tsaty-Mabiala, qui est aussi chef de file de l'opposition congolaise, a tenu une conférence de presse, samedi 23 décembre 2023, au siège de son parti, au Quartier Diata, dans le premier arrondissement Makélékélé, à Brazzaville, en présence des cadres et militants. Tenant lieu de rentrée politique pour l'année 2023-2024, cette conférence de presse lui a permis de faire entendre la voix de son parti sur la marche du pays, dans un long mot liminaire où il a fait le «*survol de la situation politique africaine en ébullition, en particulier en Afrique de l'Ouest*», analysé le discours sur l'état de la Nation du Président de la République, brossé un tableau sombre de la situation économique du pays et affirmé l'ambition de l'U.pa.d.s de «*revenir au pouvoir*».

Pascal Tsaty Mabiala constate que «les peuples d'Afrique aspirent à plus de liberté et de démocratie. Ils poursuivent avec détermination le combat pour l'élimination des vestiges coloniaux». «Tout autant, les démocraties de façade, installées par la francophonie, courent effectivement le risque d'être balayées par l'éveil de la conscience africaine, conscience caractérisée par la sublimation d'un panafricanisme hardi et assumé». «Pour l'U.pa.d.s, ce mouvement panafricaniste qui s'empare de l'Afrique, particulièrement, est une consécration de la pensée de Pascal Lissouba, authentique panafricaniste de première heure. Aussi pas étonnant que son parti, l'U.pa.d.s, puisse s'identifier, par son acronyme (Union panafricaine pour la démocratie sociale) à la pensée de son fondateur», a-t-il soutenu.

«Au total, une autre Afrique en gestation, portée par une nouvelle génération volontariste et décomplexée, pourrait voir le jour en s'imposant, en revendiquant sa place sur l'échiquier mondial, bouleversant ainsi la géopolitique actuelle. Les cas du Mali, du Burkina-Faso et du Niger interpellent effectivement l'imaginaire collectif. Ce qui nous laisse constater, à la lecture de ces cas d'école, que la légitimité en politique ne rime pas toujours avec la légalité qu'elle surplombe généralement. En termes de pouvoir, l'un est naturel, l'autre est factice», a-t-il affirmé.

Concernant le message sur l'état de la Nation, prononcé par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, le 28 novembre dernier, devant le parlement réuni en congrès, Pascal Tsaty-Mabiala a indiqué que «nous y répondrons dans un style ramassé et sectoriel, à savoir, les questions politiques, économiques et sociales. Et, pour terminer, nous fixerons nos militants sur la vie du parti et ses perspectives».

Sur le plan politique

«Ces dernières années, il se profile et s'accroît à travers le pays le sentiment de rejet des élections par le peuple. Celui-ci est désormais réfractaire à la chose politique, à cause des maux récurrents qui l'accablent et de la mauvaise volonté du gouvernement d'y répondre favorablement. D'après la version officielle, la démocratie congolaise fonctionne à merveille, à en juger par le respect du calendrier électoral, par la transparence des élections ou par la nomination d'un Haut-commissaire



Pascal Tsaty-Mabiala, chef de file de l'opposition, premier secrétaire de l'U.pa.d.s

riat à la gouvernance électorale», a-t-il fait savoir.

«En parlant justement de la gouvernance électorale, je rappelle que depuis la dernière concertation politique tenue à Owando en mars 2022, le gouvernement se refuse de traduire dans les faits les quelques rares points autour desquels s'était dégagé le consensus entre participants, entre autres: la création d'une ligne budgétaire propre à la Commission nationale électorale indépendante, lui permettant de renforcer son autonomie financière, organisationnelle et fonctionnelle; l'élargissement de la permanence de cet organe outre le bureau de la coordination, aux membres de ladite coordination et à ceux des bureaux des deux comités qui ne prennent vie qu'à la veille des opérations électorales; la fixation d'un mandat pour permettre le renouvellement à échéance périodique des membres des bureaux de la C.n.e.i», a-t-il souligné. «Rappelons que toutes ces opérations devraient connaître un début d'exécution après les élections législatives de juillet 2022. Nous en sommes à le déplorer», a-t-il dit.

«L'U.pa.d.s, qui fait de la transparence électorale son cheval de bataille, demande au gouvernement de commencer à traiter l'ensemble des questions latentes et lancinantes liées à la gouvernance électorale. Ces questions doivent trouver des solutions de manière consensuelle telle qu'il avait été décidé à Owando, notamment en y faisant participer les états-majors politiques», a-t-il insisté.

La décentralisation

«Mode de gestion du territoire consacré dans la Constitution de 2015, la décentralisation figure parmi les priorités du P.n.d (Plan national de développement 2022-2026). En outre, elle favorise une mobilisation des compétences au niveau local, par un transfert effectif de celles-ci aux collectivités locales, par des

moyens financiers y afférents. Malgré la batterie de textes sur la décentralisation, on y relève, hélas, un manque de volonté politique susceptible d'accompagner les collectivités territoriales, pour que celles-ci rentrent dans la plénitude de leurs compétences», regrette-t-il.

Pour lever ces écueils, l'U.pa.d.s suggère «la mise en place d'un cadre permanent de concertation des acteurs concernés, afin que la décentralisation apporte aux populations ce dont elles ont besoin pour leur essor politique, économique et sociale; la prise en main, par le Ministère délégué chargé de la décentralisation et du développement local, des entités placées sous sa tutelle par l'application de tous les textes qui régissent ce mécanisme en République du Congo; la création de petites unités de production au niveau local, afin d'accompagner les collectivités territoriales dans la réalisation des projets communautaires et lutter efficacement contre l'exode rural».

La grâce présidentielle

«Il est vrai que la paix est une quête perpétuelle. Elle n'est pas l'apanage d'un individu ou d'un groupe d'individu, mais l'émanation d'une société qui aspire au développement et qui s'en donne les moyens à travers: la volonté de partage et l'ambition d'aller vers un destin commun; la solidarité et l'unité face au danger collectif; la tolérance malgré les différences», a-t-il déclaré.

«Vous vous en doutez, à ce jour, certains Congolais sont toujours en exil, non volontairement mais forcés, pendant que d'autres sont encore privés de liberté. Le pardon de la République, à travers une grâce présidentielle, est encore possible. Au nom de la cohésion nationale, l'U.pa.d.s demande très respectueusement au Président de la République, garant de l'unité nationale, de prendre cette mesure en faveur des leaders politiques se trouvant soit en prison, soit en exil. L'histoire

lui en saura gré et le peuple l'en remerciera», a-t-il expliqué.

Sur le plan économique

«Chacun le sait, la structure économique du Congo a pour socle le secteur pétrolier. En effet, tête de peloton de la zone Cemac en production pétrolière estimée à 270.000 barils par jour en 2023, le secteur des hydrocarbures congolais génère un quart du P.i.b, deux tiers des recettes budgétaires et 82% des recettes d'exportation», a-t-il fait savoir. «Ce modèle de croissance économique basé sur le pétrole, comme tout le monde le sait, a malheureusement atteint ses limites et n'offre pas de grandes perspectives pour le pays», a-t-il ajouté.

«Par ailleurs, les réformes dans le domaine des finances publiques, notamment leur informatisation, nourrissent beaucoup d'espoir, mais attendent d'être appliquées. Par conséquent, il est qu'urgent de corriger cette faiblesse structurelle qui fait dépendre notre économie des contingences extérieures. C'est pourquoi l'U.pa.d.s suggère: la création d'une banque agricole au profit des coopératives et des petits producteurs, afin de soutenir ce secteur et d'en faire le fleuron de l'économie nationale; la réalisation du projet tant attendu du Barrage hydro-électrique de Sounda, dont la puissance pourrait résoudre notre dépendance de l'extérieur; la réfection du réseau routier devenu obsolète, à l'exception de la route nationale n°1 et le désenclavement de la Likouala aujourd'hui totalement coupée du reste du pays; la réfection du chemin de fer Congo-Océan», a-t-il épinglé.

«En effet, l'abandon du C.f.c.o, l'épine dorsale de l'économie congolaise est simplement incompréhensible. Comment investir si lourdement dans les Tours jumelles à rentabilité douteuse, alors qu'on aurait dû relancer la réhabilitation du C.f.c.o, au plus, justement, construire à terme une nouvelle voie ferrée moderne et adaptée aux contingences actuelles?», s'est-il interrogé. «Nous ne le dirons jamais assez, la construction des Tours de Mpila, quoique toutes belles, est le résultat des mauvais choix économiques du gouvernement en matière d'investissement et d'une vision fautive de ce que constitue le développement d'un pays. Plus grave, tous ces investissements sont réalisés pour la plupart sur emprunt et rarement sur fonds propres», a-t-il ajouté.

Sur le plan social

«Notre pays est devenu le terreau de l'injustice sociale. Si le gouvernement fait un effort considérable pour payer régulièrement les salaires des fonctionnaires, les retraités par contre cumulent plus de trente mois d'arriérés. Le Premier ministre, chef du gouvernement, a déclaré avoir intégré ces arriérés dans la dette

PROPOS D'ÉTAPE

Leur gîte et leur couvert!

Nous vinmes des contrées lointaines, pour les libérer du joug de l'imperium de la bête immonde. Ils nous envoyèrent en première ligne dans les batailles qui n'étaient pas les nôtres. Pour leur reconstruction, ils se servirent de nous et de nos richesses. Parce que la guerre avait décimé les hommes. Et l'industrie manquait désespérément de bras. Pour ces motifs, ils étaient favorables à l'arrivée des étrangers. Ils avaient alors planifié l'arrivée d'un million et demi d'immigrants, sur cinq ans. Leur imperium avait même informé «l'assemblée consultative qu'un grand plan était tracé, afin d'introduire, au cours des prochaines années, avec méthode et intelligence, de bons éléments d'immigration dans la collectivité française».

Mais attention, même si leur pays souffrait d'un déficit de population, il n'était pas question de recevoir tout le monde. «L'idée est donc venue de faire appel à de «bons éléments d'immigration». Bons, c'est-à-dire sains, assimilables et prolifiques». C'est ainsi que fut opéré très officiellement la distinction entre «la main-d'œuvre blanche» et la main-d'œuvre coloniale». Elles n'étaient pas logées à la même enseigne. Parce qu'il était préférable de «faire appel à la main-d'œuvre d'origine européenne, de préférence à la main-d'œuvre coloniale ou exotique, en raison des difficultés d'ordre social ou ethnique que pourrait faire naître la présence sur le sol français d'éléments ethnographiques trop nettement distincts du reste de la population».

La main-d'œuvre blanche était désirable, parce qu'elle pouvait «contribuer au repeuplement»; «en revanche, la main-d'œuvre coloniale, composée d'hommes de «couleur», est «indésirable», et il faudra continuer à la surveiller de près». Des décennies après, la même logique perdure, notamment avec les métiers en tension, les quotas migratoires ou le regroupement familial. L'arrière-pensée est d'éviter la main-d'œuvre noire. Ne nous cachons pas la face; il y a trop de Noirs chez eux, qui leur prennent leur gîte, leur couvert et surtout leurs femmes. Ils sont d'accord pour les mouvements des capitaux, des matières premières, des biens manufacturés (surtout les leurs) et des services. Mais, les hommes doivent rester chez eux; mais pas tous: les cerveaux bien faits sont les bienvenus.

Bon! Et si on essayait, ne serait-ce qu'un instant, de leur laisser leurs ordures, leurs vieillards, leurs voiries, leurs travaux en bâtiment, leurs vendanges, leurs récoltes des fruits, leurs hôpitaux, leurs usines et leurs laboratoires? Et si on essayait, ne serait-ce qu'un instant, de leur laisser leur langue et leur compte d'opérations? Et si on essayait, ne serait-ce qu'un instant, de ne plus leur vendre nos matières premières, de ne plus prendre leurs avions?

Au fond, ils ont raison de défendre leur gîte et leur couvert. Ils ont peur de disparaître; mais, ils disparaîtront, parce que la civilisation est au métissage. Ils disparaîtront, parce qu'avec leur loi contre l'altérité, ils perdent de «e» du nom de leur pays, qui incarnait leur Esthétique civilisationnelle. Sans ce «e», il ne leur reste que l'argent que, du reste, ils ne veulent plus dépenser au profit des intrus du Midi, tous ceux du septentrion étant les bienvenus. L'argent! Jusqu'à en exiger des étudiants, sans dire si entre-temps, il sera placé ou non! On sait tous que l'argent ne prend pas de loisir! Une société qui en arrive là est forcément en déclin.

C'est pour cela qu'il ne nous reste plus qu'à enfermer nos richesses en lieu sûr, en les fructifiant pour nos congénères, afin que cesse l'humiliation d'être toujours considérés comme les derniers de la planète, les quémandeurs impénitents et les éternels profiteurs des gîtes et couverts des autres, alors que nous en enrichissons plusieurs, même s'ils ne peuvent ou ne veulent pas le reconnaître.

Prométhée

sociale. Seulement, il n'a pas prévu un plan d'apurement de la dette dont il s'agit, afin de rassurer les concernés», a-t-il fait savoir.

«La cherté de la vie (produits de première nécessité, denrées alimentaires et coûts très élevés des baux d'habitation) engloutit le revenu mensuel des fonctionnaires moyens. Dans les faits, il y a un écart considérable entre les salaires pourtant régulièrement payés et le quotidien des Congolais», a-t-il poursuivi.

L'U.pa.d.s propose «l'adoption et la publication du plan d'apu-

rement de la dette sociale; la reprise du paiement de la bourse des étudiants à partir du fichier de 2017 comme base de calcul, afin d'éponger progressivement les trimestres qui restent à payer; la prise de mesures d'accompagnement liées à l'augmentation des prix de l'essence à la pompe et du gasoil». La Banque mondiale situe le niveau du taux de chômage des jeunes à environ 42% de la population active en 2021. Beaucoup de jeunes sortent

(Suite en page 5)

Loi de finances 2024

Plus de 2.605 milliards de francs Cfa en ressources

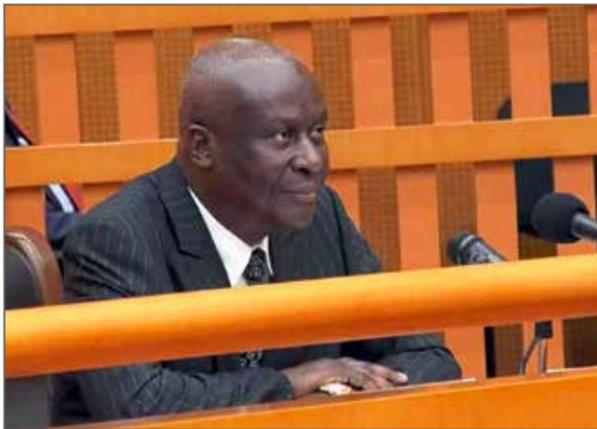
Jeudi 14 et vendredi 15 décembre 2023 à Brazzaville, l'assemblée nationale, puis le sénat ont respectivement adopté, en séances plénières, la loi de finances exercice 2024. Défendue par Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'économie et des finances, en présence de son collègue en charge du budget, des comptes publics et du portefeuille public, Ludovic Ngatsé, cette loi prévoit 2.605 milliards 700 millions de francs Cfa en ressources, et 2.069 milliards 651 millions de francs Cfa en dépenses. Elle prévoit aussi de dégager un excédent budgétaire estimé à 536 milliards 49 millions de francs Cfa, destiné à la réduction du déficit de trésorerie et de financement.

En matière de trésorerie et de financement, la loi de finances pour l'année 2024 projette un déficit estimé à 1.174 milliards 49 millions de francs Cfa, qui fera l'objet d'un financement selon les modalités suivantes:

- 536 milliards 49 millions de francs Cfa pour l'affectation du solde budgétaire;
- et 638 milliards de francs Cfa pour les financements intérieur et extérieur.

Le budget de l'Etat exercice 2024 sera consacré essentiellement à la poursuite de l'exécution du P.n.d (Plan national de développement) 2022-2024, en tenant compte de l'exécution du Programme

triennal d'appui financier (2022-2024), que la République du Congo a conclu avec le F.m.i (Fonds monétaire international). La particularité de la loi de finances de l'Etat exercice 2024 est celle de l'implémentation du budget en mode programme dès janvier, avec six ministères pilotes, à savoir: le Ministère de l'économie et des finances; le Ministère du budget, des comptes publics et du portefeuille public; le Ministère du plan, de la statistique et de l'intégration régionale; le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation; le Ministère



Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'économie et des finances.



Ludovic Ngatsé, ministre du budget, des comptes publics et du portefeuille public. (Ph d'archives).

de l'enseignement technique et professionnel et le Ministère de la santé et de la population.

Tiré de la Cellule de communication du Ministère de l'économie et des finances)

devenue aussi l'ombre d'elle-même?», a-t-il demandé. Face à cela, l'U.pa.d.s suggère: «la publication des statistiques relatives au taux de chômage par tranche d'âge et par catégorie professionnelle, afin de permettre au gouvernement d'avoir une situation réelle des demandeurs d'emplois au Congo; l'utilisation rationnelle des quotas de recrutement à la Fonction publique, pour ne privilégier que les besoins réels de l'Etat; l'application des règles d'ordre public au sujet des contrats de travail dans le secteur forestier où les travailleurs sont payés en dehors des conventions collectives».

La vie du parti

Enfin, Pascal Tsaty-Mabiala a fixé les militants sur la vie du parti. «D'aucuns s'interrogent sur l'importance de l'activité que nous sommes présentement en train de mener, notamment la campagne d'adhésion et d'enrôlement des militants», a-t-il déclaré. «D'abord, elle a le mérite d'être une toute première expérience depuis la création de l'U.pa.d.s et sa vocation à connaître le nombre de militants, en vue de constituer notre banque de données, le fichier du parti en d'autres termes. Ensuite, l'U.pa.d.s veut rajeunir ses rangs, pour plus de vigueur et de dynamique. Enfin, dans la marche vers le congrès du parti, nous voulons y faire participer les militants identifiés comme tels et non des parachutés», a-t-il annoncé. «Il s'agit, pour nous,

de respecter la feuille de route prescrite par le Conseil national à qui nous allons très prochainement rendre compte, au-delà de la session toute proche», a-t-il indiqué. «Après avoir réussi le lancement de la campagne d'adhésion et d'enrôlement dans les deux premières zones, il nous reste la partie septentrionale où nous comptons aussi et sans nul doute des militants. La suite des événements à l'intérieur du parti relèvera des décisions que prendra le Conseil national qui sera convoqué au début de l'année prochaine», a-t-il annoncé.

Conclusion

Pour conclure, «l'U.pa.d.s estime que le pays, bien que sortant progressivement de la crise économique et financière qui l'avait fortement impacté depuis 2014, mérite encore plus de rigueur dans la gestion et l'assainissement des finances publiques». «Nous prenons acte des quatre revues réussies des missions du F.m.i pour la conclusion d'un accord de facilité élargie de crédit. Ces efforts devraient être encouragés et consolidés», a-t-il ajouté. «Toutefois, l'opposition en général et l'U.pa.d.s en particulier sont préoccupées par les questions relatives au renforcement de la démocratie, à la préservation de la paix et de l'unité nationale. Le moment est venu de nous mettre au-dessus de nos divergences, afin d'offrir au Congo ce qu'il peut avoir de meilleur, pour le bien de

la postérité. C'est pourquoi la classe politique devrait prendre du recul pour ne privilégier que l'intérêt supérieur de la Nation», a-t-il suggéré.

Les préoccupations des journalistes

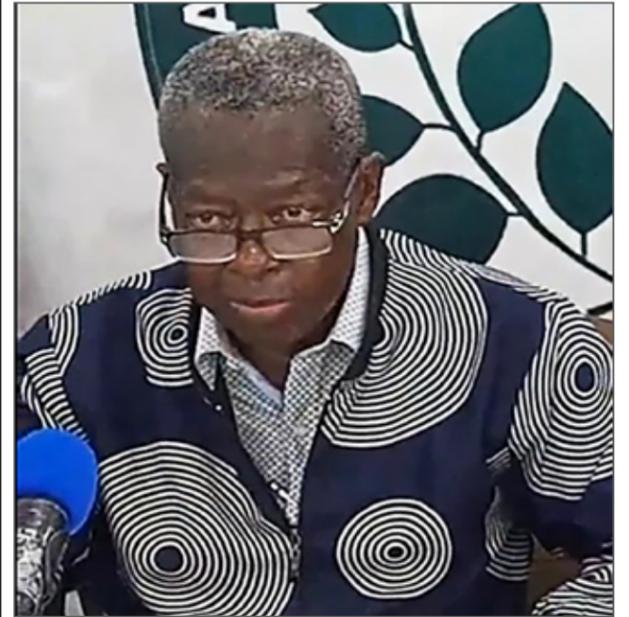
Répondant aux journalistes, Pascal Tsaty Mabiala a indiqué, à propos de la réconciliation au sein du parti, que «le travail de réconciliation est une tâche de longue haleine. Ce n'est pas fini. C'est une expérience que nous avons tentée. Au bout, certains camarades sont entrés dans les instances du parti. Le dialogue est permanent dans notre parti. Nous l'acceptons». Pascal Tsaty-Mabiala ne s'est pas dérobé de son bilan. «C'est vrai que notre score est catastrophique», a-t-il reconnu. Mais, pour lui, l'ambition du parti demeure. «La seule fierté, au moins, c'est que nous sommes la fierté de l'opposition. Il nous faut construire le parti de Pascal Lissouba. Nous travaillons pour revenir au pouvoir. C'est pourquoi nous avons lancé la campagne d'adhésion et d'enrôlement au parti. Notre parti a connu le bonheur et le désastre. Mais, les autres n'ont connu que le bonheur. Je suis heureux d'être à l'U.pa.d.s», a-t-il lancé.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

2.A.d 26 (Alliance pour l'alternance démocratique en 2026)

Jean-Pierre Agnangoye succède à Melaine Destin Gavet Elengo

Après six mois passés à la tête de la plateforme politique d'opposition 2.A.d 26 (Alliance pour l'alternance démocratique en 2026), conformément à ses textes fondamentaux, Melaine Destin Gavet Elengo a passé le témoin de la présidence à Jean-Pierre Agnangoye, à l'occasion de la deuxième convention tenue samedi 16 décembre 2023, au siège de ladite plateforme, au Quartier à Diata, dans le premier arrondissement Makélékélé, à Brazzaville, avec la participation de 45 délégués des partis membres, pour constituer le plénum pour la tenue de la convention.



Jean-Pierre Agnangoye, nouveau président en exercice de 2.A.d 26.

Dans son allocution d'ouverture de la convention, Melaine Destin Gavet Elengo a encouragé «les cadres et militants des partis membres de 2.A.d 26 à interioriser l'action politique de la plateforme et à ne pas céder à la panique». Il faut signaler que c'était le 13 avril 2023 que cette plateforme de l'opposition regroupant trois partis: le R.d.d (Rassemblement pour la démocratie et le développement), le Pape (Parti du peuple) et le M.r (Mouvement républicain).

«Au regard du paysage politique au Congo-Brazzaville marqué par la manipulation des élections dans le seul but de maintenir une élite corrompue au pouvoir, tenant compte de la dégradation du tissu social caractérisé par une crise multidimensionnelle, la 2.A.d 26 se positionne comme une plateforme qui veut résoudre le problème à la racine, à savoir celui de la gouvernance électorale», a-t-il déclaré.

Selon les échanges, il s'est dégagé le constat que la première mandature s'est déroulée dans un climat de sérénité et d'entente harmonieuse entre les différents partis membres. «Le train de notre plateforme est en marche et la deuxième mandature sera une suite logique tenant compte de la franche collaboration au sein du collège des présidents», a-t-il été dit. Ainsi, le projet d'ordre du jour de la deuxième convention a été adopté avec amendements et les délégués ont examiné entre autres documents: le règlement intérieur de la convention; le rapport d'activités; le plan d'action du deuxième semestre.

Les délégués ont analysé la situation politique, économique et socioculturelle nationale, en rapport avec la conjoncture politique régionale et internationale. Pour cette plateforme d'opposition, «le constat global est lamentable et très préoccupant au plan politique, économique et socioculturel. A contrario, les gouvernants sont dans une attitude autiste, autocratique de déni des réalités et de mépris total des souffrances du peuple, proclament que «le pays est stable et que les institutions fonctionnent normalement».

La situation sociale a aussi retenu l'attention des participants. Ainsi, une résolution a été prise au sujet de l'indice des pensions des retraités, la bourse des étudiants, l'augmentation du prix du carburant et le drame du Stade Michel-d'Ornano. Ce groupement d'opposition suggère que la journée du 20 novembre soit proclamée comme «journée nationale de lutte contre le chômage», en mémoire des 32 jeunes qui ont trouvé la mort dans ce stade.

La cérémonie de clôture était présidée par le nouveau président en exercice, Jean-Pierre Agnangoye, qui dans son allocution, a fixé les objectifs de sa mandature, en parachevant le travail amorcé par son prédécesseur. Il s'est projeté dans la continuité et entend resserrer les liens entre les partis membres.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

(Suite de la page 4)

des écoles de formations professionnelles, sans trouver de débouchés dans le monde de la production. Des recrutements sont fréquemment faits et on ignore qui recrute-t-on réellement. «Cette situation du chômage des jeunes a causé le drame survenu dans la nuit du 20 au 21 novembre 2023, au Stade Michel-d'Ornano où plus de trente jeunes ont trouvé tragiquement la mort. L'U.pa.d.s, qui s'est déjà exprimée sur la question, attend les conclusions des enquêtes décidées par le gouvernement», a-t-il souligné.

«Mises à part les Forces armées congolaises, devenues l'unique voie de sortie pour décrocher un poste budgétaire, l'U.pa.d.s s'interroge sur la crédibilité des milliers d'emplois promis par le Président de la République pendant les campagnes électorales ou en plein exercice de sa fonction. Dans sa dernière adresse à la Nation, et dans le cadre des Zones économiques spéciales, le Président de la République a annoncé la création estimée à 400 emplois en phase de chantier et de 12.000 emplois directs prévisionnels en phase d'exploitation sur les cinq prochaines années. Belles perspectives», a-t-il indiqué.

«Cependant, qu'en est-il par exemple des 3.000 emplois directs de la Fondéco, à Dolisie, promis en 2012 et qui auraient pu soulager ces nombreux jeunes tristement abandonnés à eux-mêmes dans une ville

Saturnin Jean-Claude Ntari, deuxième vice-président de la C.n.d.h

«Accompagner le Congo à l'Agenda 2030 des Nations unies pour les droits de l'homme»

Le 10 décembre dernier, la communauté internationale a célébré le 75^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. A cette occasion, notre rédaction a invité le deuxième vice-président de la C.n.d.h (Commission nationale des droits de l'homme), Saturnin Jean-Claude Ntari, qui a rappelé le rôle de cette institution dont on entend peu parler dans ce domaine. Dans l'interview qu'il nous a accordée, il rappelle les missions de la C.n.d.h, une «institution constitutionnelle d'appui à la République» et il exprime la détermination de cette institution à accompagner le Congo dans «la mise en œuvre effective de l'Agenda 2030 des Nations unies pour les droits de l'homme et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique». Interview!

* Monsieur le deuxième vice-président, la communauté internationale a célébré, le 10 décembre dernier, la journée internationale des droits de l'homme. Au Congo, on pensait que votre institution allait s'illustrer, ce jour-là, par des actions de sensibilisation des Congolais sur l'importance des droits de l'homme. On a vu plutôt les O.n.gs des droits de l'homme en première ligne. Quel est donc le rôle de votre institution, quelles sont ses missions et comment les réalisez-vous?

** Merci de m'avoir reçu dans cet entretien que je présume nécessaire, dans la compréhension du fonctionnement de la Commission nationale des droits de l'homme. A votre question, suivant son articulation, je dirais qu'effectivement, le 10 décembre dernier, la communauté internationale a célébré les 75 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Et vous pensiez, à juste titre, que la Commission nationale des droits de l'homme allait s'illustrer par des actions de sensibilisation du public sur l'importance des droits de l'homme.

A ce niveau, il conviendrait de préciser que la Commission nationale des droits de l'homme est une institution constitutionnelle d'appui à la République, dans l'exercice des droits et la jouissance des libertés du citoyen. Et comme tel, la Commission nationale des droits de l'homme est, à la fois, partenaire aussi bien du gouvernement, par le lien constitutionnel, que de celui des défenseurs des droits humains, organisés en associations, dans les plateformes avec lesquelles elles ont passé des accords.

C'est ainsi que, lorsque l'opinion nationale accueille le message gouvernemental diffusé à l'occasion de la célébration de la Déclaration universelle des droits humains, les O.n.gs s'adonnent à une action ponctuelle qui sous-tend, du reste, le programme annuel de la Commission nationale des droits de l'homme.

C'est donc un travail de complémentarité qui s'effectue, car vous ne verrez jamais la Commission nationale des droits de l'homme s'exhiber en public pour condamner, revendiquer ou soutenir ceci ou cela: son expression se



Saturnin Jean-Claude Ntari

résume, au quotidien, à la formulation des recommandations, à la sensibilisation du grand public et au traitement des requêtes des tiers jugées recevables. C'est pourquoi son rôle se décline en des missions fixées par les textes légaux et réglementaires (la loi et les décrets), et qui se résument à la prévention et à la protection des droits de l'homme. La prévention regroupe les tâches de promotion qui touchent à:

- la sensibilisation du large public dans les descentes sur le terrain et par les différents supports médiatiques ou publicitaires;
- la formation des élèves et des citoyens dans des séminaires ou forums.

La protection réunit les tâches de défense des droits du citoyen par la formulation des recommandations auprès du gouvernement et le traitement des requêtes introduites par des victimes et des avis émis sur l'internationalisation, dans le corpus juridique congolais, des concepts internationaux. Les activités internationales, régionales et sous-régionales participent de la prévention et de la protection des droits des citoyens. Pour que ce travail s'accomplisse dans les normes de gestion orthodoxe, le secrétariat général de la Commission nationale des droits de l'homme assure les missions administratives.

* On déplore souvent les mauvaises conditions de détention des personnes dans les cellules de garde-à-vue de la police et de la gendarmerie. L'O.n.g C.a.d (Centre d'action pour le développement) rapporte même que la torture est courante dans ces cellules. Est-ce que vous menez des actions pour sen-

sibiliser la Force publique, particulièrement la police et la gendarmerie, sur le respect des droits de l'homme, parce que le Congo est signataire de certaines conventions internationales, comme la convention contre la torture?

** Je voudrais d'abord vous préciser que les conditions de détention et les éventuels cas de maltraitance sont des pré-occupations majeures de la C.n.d.h. En effet, la convention contre la torture a fortement inspiré l'O.d.d (Objectif du développement durable) n°16 de l'Agenda 2030 des Nations unies pour les droits de l'homme, qui vise la paix, la justice et les institutions efficaces, et appelle à promouvoir des sociétés pacifiques et ouvertes aux fins de développement durable.

Ensuite, je voudrais vous rappeler que depuis sa création en 2003, la C.n.d.h a effectué plusieurs descentes dans les lieux de détention préventive. Le constat souvent revenu a fait l'objet de plusieurs recommandations formulées auprès du gouvernement. Il serait malhonnête, de ma part, d'affirmer qu'aucune suite favorable n'a jamais été réservée à cette fin. La Force publique, plus précisément la police et la gendarmerie, ont, de tout temps, été sensibilisées sur le respect des droits de l'homme au Congo, au travers de différents séminaires dont le dernier qui remonte au 6 décembre de cette année, et qui a eu pour thème: «La Force publique et les droits du réfugié».

La police et la gendarmerie ont souvent été instruites sur la nécessité d'humaniser les conditions de détention préventive ou carcérales, conformément à la loi congolaise tirée des dispositions de la

convention contre la torture. C'est là la substance de la recommandation la plus récente formulée à qui de droit, au terme d'une descente de la C.n.d.h dans plusieurs commissariats et à la maison d'arrêt de Brazzaville.

Tenez-vous bien, la C.n.d.h se préoccupe énormément de cette question, qui appelle l'équité dans la justice et ce, conformément aux dispositions de l'O.d.d-16 que j'ai évoqué tantôt. Il ne reste à la C.n.d.h que de procéder à une évaluation de la situation à la prochaine revue.

* Les droits de l'homme engagent aussi les citoyens. Il y a quelques mois, on a enregistré le meurtre public de citoyens accusés d'être des bébés noirs. Pourquoi votre institution ne mène-t-elle pas des actions de sensibilisation du public sur le respect des droits de l'homme?

** A la situation consécutive au meurtre public de citoyens accusés d'être des «bébés noirs», tout en déplorant et condamnant fermement ces actes, la C.n.d.h a formulé une recommandation en faveur d'une action concertée de plusieurs institutions, au profit d'une justice plus humanisante.

En effet, pour la C.n.d.h, il est déplorable de voir se développer, en République du Congo, le phénomène d'une forme de justice non formelle rendue ni par des compétences attirées, ni dans des lieux appropriés, basée uniquement sur un jugement expéditif, en absence de toute l'égalité.

D'ailleurs, à ce propos, Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, Président de la République, est revenu longuement sur cette justice populaire expéditive qu'il a condamnée avec force et vigueur. Nous organisons également plusieurs activités de sensibilisation au travers des séminaires, des conférences, des journées portes ouvertes.

* Les droits de l'homme touchent aussi au domaine de la santé. Y a-t-il un travail de sensibilisation qui se fait auprès des personnels de santé, dans les hôpitaux?

** Dans le domaine de la santé, la visite de plusieurs établissements sanitaires, notamment à Brazzaville, a permis à la C.n.d.h d'échanger avec les gestionnaires de structures et les personnels, sur les conditions de séjours des malades. Ces visites se sont intensifiées dans la période de pointe de la pandémie de covid-19. Là encore, des recommandations claires ont été formulées auprès du comité de gestion de la pandémie. De nos jours, la C.n.d.h met l'accent sur la

10^{ème} réunion ordinaire du Bureau politique du P.c.t (Parti congolais du travail)

Vers l'adoption d'un code d'éthique dont chaque cadre du parti devra tenir compte

Les membres du Bureau politique du P.c.t (Parti congolais du travail) ont tenu leur 10^{ème} réunion ordinaire, samedi 23 décembre 2023, dans la salle de conférences internationales du Palais des congrès, à Brazzaville, sous le patronage du secrétaire général, Pierre Moussa. Ils ont, entre autres points, approuvé le principe de l'adoption d'un code d'éthique qui va réglementer le comportement des membres du parti, au-delà des statuts et du règlement intérieur du Comité central, qui a été convoqué pour la tenue de sa cinquième session, les 26 et 27 décembre.



Pierre Moussa, secrétaire général du P.c.t.

A l'ouverture de la 10^{ème} réunion du Bureau politique, le secrétaire général a invité les participants «à une analyse approfondie» des documents qui leur étaient soumis, «afin d'aider le comité central, dont la 5^{ème} session ordinaire est prévue à partir du 26 décembre, à dessiner une perspective porteuse pour le parti en 2024».

Au cours de cette réunion, les membres du Bureau politique ont examiné et adopté les six points inscrits à l'ordre du jour, entre autres, le projet de synthèse de la 9^{ème} réunion ordinaire du Bureau politique tenu le 6 juillet 2023, le projet de rapport des élections sénatoriales du 20 août 2023, le projet de rapport d'activités du Bureau politique du Comité central 2023, le projet de programme d'activités du Bureau politique du Comité central en 2024.

«L'objectif phare de ce programme a été de gagner les élections sénatoriales du 20 août 2023, préalable absolu à l'atteinte de l'objectif général n°1, à savoir conserver le pouvoir. Bien que notre parti ait réussi à obtenir 52 sièges sur les 72 que compte le sénat, confortant ainsi incontestablement son leadership au sein de la chambre haute du parlement, il nous revient de tirer, en toute responsabilité, les enseignements de notre participation à ces élections, pour davantage d'efficacité lors des échéances électorales à venir», a-t-il fait savoir.

Et le but de la réunion était de «d'évaluer, à travers nos réflexions et nos échanges, notre action annuelle menée dans le cadre de l'exécution du programme d'activités 2023, adopté par le Comité central, lors de sa 4^{ème} session ordinaire, tenue les 29 et 30 décembre 2022», a-t-il rappelé.

A côté de ces dossiers, les membres du Bureau politique du P.c.t ont examiné et adopté un nouveau texte qui doit encadrer leur agir et comportement, appelé «code d'éthique» qui oblige, par exemple, chaque cadre du parti à veiller, désormais, à son comportement en pleine action politique et dans sa prise de parole.

La 10^{ème} réunion du Bureau politique s'est tenue dans un contexte marqué par la mise en œuvre du programme avec le F.m.i. Le P.c.t s'en réjouit, selon son porte-parole, Parfait Romuald Iloki.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

qualité de l'accueil du patient et la prodigalité des soins efficaces à des coûts peu onéreux.

* Un mot pour conclure notre entretien?

** Au terme de cet entretien, je me réjouis de l'accueil que vous m'avez réservé dans cet espace et soyez-en remerciés. Au profit du large public, la C.n.d.h se tiendra toujours prête à répondre à son in-

tervention, dans l'intérêt supérieur de la défense des droits de l'homme, afin que notre pays soit au rendez-vous de la mise en œuvre effective de l'Agenda 2030 des Nations unies pour les droits de l'homme et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique. Une fois encore, merci!

Propos recueillis par Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Exploitation forestière dans le Département de la Lékoumou

Des comités de suivi pour une participation effective des communautés locales

Proposés par la C.j.p (Commission justice et paix) de l'Archidiocèse de Pointe-Noire, les comités de suivi s'annoncent déjà comme le début d'une participation effective et active des communautés locales du Département de la Lékoumou à la gouvernance de leurs ressources forestières. Initiative en lien étroit avec la législation congolaise et favorablement accueillie.

Un beau matin du 30 novembre 2023, au village Mbaka, dans le District de Sibiti, chef-lieu du Département de la Lékoumou, en plein branle-bas des préparatifs pour les travaux champêtres, la cloche de la chapelle Saint-Dominique sonne et tout s'arrête.

C'est l'appel du Seigneur à travers une délégation de la Commission justice et paix. L'équipe est conduite par l'abbé Dieudonné Louzaya, curé de la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Sibiti, du doyenné de la Lékoumou, dans le diocèse de Nkayi. La délégation comprend trois autres responsables, Romaric Ndzakou-Ndzakou, chargé de programmes à la C.j.p du diocèse de Nkayi, Victor Serra Bakala, chargé de programmes à la C.j.p du diocèse de Dolisie, et Delicia Tchissambou, respectivement, assistante à la communication au sein de la C.j.p Pointe-Noire. «Ces membres de la Commission justice et paix qui est un service de notre église spécialisé dans la défense et la promotion des droits de l'homme sont venus échanger avec vous sur les questions d'exploitation forestière», a dit le serviteur de Dieu à la trentaine de personnes ayant répondu à l'appel.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la pastorale de la gouvernance forestière dans les Départements de la Lékoumou, du Niari et du Kouilou. Le programme est exécuté grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers, à savoir: le C.c.f.d (Comité catholique contre la faim et pour le développement), le Secours catholique Caritas France ainsi que l'O.n.g Misereor de l'Église d'Allemagne. Comme le village voisin de Mapati où la délégation s'était rendue le lendemain, ainsi que bien d'autres localités du District de Sibiti, Mbaka est situé dans l'Ufe (Unité d'exploitation forestière) Mapati qu'exploite la société Sipam, en joint-venture avec l'entreprise Amphill Industries. La même mission sera menée au village Ngonaka dans le District de Komono. Cette fois-ci, sous la conduite de

Sylvie Chantale Edimouebati du village Mbaka.

Les populations épinglent aussi les méthodes de recrutement et les conditions de travail dans les compagnies forestières. «J'ai travaillé pendant huit ans. Tous les six mois, la société résiliait le contrat, prétextant la baisse d'activités. Et

le contenu. On nous dit que pour l'instant, on doit d'abord discuter du Fonds de développement local», se plaint Gilbert Madzou, représentant de Ngonaka au sein du cadre de concertation de l'Ufe.

Constitué à partir d'un prélèvement de 200 francs Cfa par mètre-cube de



Photo de famille autour du prêtre après les échanges au village Ngonaka



L'exploitation forestière doit aussi bénéficier aux communautés locales.

l'abbé Joseph Mbéri, curé de la paroisse Christ-Roi de l'Univers de Komono. Ici, c'est l'Ufe de Mpoukou-Ogooué exploitée par l'entreprise Sicofor (Sino-Congo forêt). Durant cette mission, il a été question «d'identifier les retombées de l'exploitation forestière sur le quotidien des populations de votre village», a dit Romaric Ndzakou-Ndzakou. «Afin d'évaluer ces retombées, nous allons vous poser une série de questions», a précisé Victor Serra Bakala.

Les autochtones dans le dur

L'équipe déroule ainsi un questionnaire de plusieurs questions dont l'épineux problème de l'exécution du cahier de charges. «Comment voulez-vous que nous soyons impliqués dans le suivi de l'exécution du cahier de charges, si nous ne sommes pas associés à son élaboration? Il n'y a pas dialogue entre les entreprises et nous. Vous êtes les seuls à initier des échanges avec nous sur cette question de l'exploitation de nos ressources forestières», révèle

on me payait 50 mille francs Cfa, en guise d'indemnité de fin de contrat», déplore Martial Tsiba Madzou, ancien conducteur de bulldozer à la société Sipam, aujourd'hui au chômage. Les autochtones aussi ont leurs problèmes. «Nous, autochtones, sommes sous-représentés dans les compagnies. On nous a délogés de notre habitat et on nous interdit de faire des prélèvements pour des besoins de subsistance», dénonce François Ngari, un autochtone de Mapati.

Le malaise est davantage profond dans l'Ufe Mpoukou-Ogooué, dont le plan d'aménagement est déjà validé: répartition en séries (développement, exploitation, etc.), cadres de concertation déjà fonctionnels, fonds de développement local... Cette Ufe a, désormais, tous les atouts pour contribuer au développement durable des C.I.p.a (Communautés locales et des peuples autochtones) de la zone.

Mais les résultats tardent encore à tomber. «Jusqu'ici, on ne débat pas encore des cahiers de charges, encore que je n'en connais pas

le contenu. On nous dit que pour l'instant, on doit d'abord discuter du Fonds de développement local», se plaint Gilbert Madzou, représentant de Ngonaka au sein du cadre de concertation de l'Ufe. Constitué à partir d'un prélèvement de 200 francs Cfa par mètre-cube de

Début de solution

Ces pratiques mettent en lumière une gouvernance forestière unilatérale qui ne tient pas compte des besoins réels des riverains d'exploitations forestières. Pourtant, la loi n°33-2020 du 8 juillet 2020 portant code forestier exige une gouvernance forestière inclusive et participative. La C.j.p propose ainsi la mise en place des comités de suivi de la gouvernance forestière dans les différentes localités couvertes par le projet. «Le code forestier dit clairement que les populations doivent participer à l'élaboration des cahiers de charges. C'est de votre droit d'avoir un œil sur l'exécution du cahier de charges (article 136, N.d.l.r). D'où la mise en place des comités de suivi que nous initions aujourd'hui», explique Romaric Ndzakou-Ndzakou.

En attendant leur opérationnalisation lors de futures descentes, ces comités rencontrent déjà l'assentiment des C.I.p.a. «L'idée est très bonne. Nous allons y participer de manière citoyenne», promet par exemple Jean-Bita Saya qui s'est montré volontaire, pour faire partie du comité de suivi pour le compte du village Ngonaka.

John NDINGA-NGOMA

Commentaire

Erosions: il faut une vraie politique urbaine



Faute d'une politique de lotissement, les populations livrées à elles-mêmes

Le phénomène des érosions devrait inspirer au gouvernement une politique urbaine adaptée non seulement à notre environnement géographique mais aussi et surtout à notre culture urbaine, en matière d'occupation des terrains. Il ne serait pas convenable de continuer à laisser nos villes s'agrandir au gré de l'occupation anarchique d'espaces fonciers non aménagés. Il faut en arriver à encourager l'aménagement des terrains avant toute viabilisation et la construction en hauteur. Autrement, l'érosion des terrains continuera à ruiner les efforts de ceux qui ont construit, par la destruction de leurs maisons.

Le phénomène des érosions est impressionnant à Brazzaville, particulièrement dans les nouveaux quartiers installés sur les montagnes et autres versants de la zone Nord de la ville. On ne le dira jamais assez: il y a des endroits qui ne sont pas favorables à la construction. Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, le rappelait lors de la journée nationale de l'arbre, le 6 novembre passé, en s'en prenant d'ailleurs à la presse: «Le thème qui a été retenu est, à mon avis, un thème très important. Je crois que, à cause de l'occupation (anarchique), il faut souvent le dire, parce que vous, les journalistes, lorsque vous allez constater des érosions, des glissements de terrain ici et là, vous amenez le propos à la radio et à la télévision, pour rendre le gouvernement seul responsable des dégâts. Vous n'éduquez pas le peuple sur l'occupation anarchique des sols, sur les constructions aux endroits qui ne devraient pas être autorisés à la construction. Vous allez faire vos enquêtes, vous voyez même quelqu'un qui a construit sa maison sous un transport d'électricité très haute tension..., vous n'éduquez pas le peuple. L'information, c'est aussi l'éducation des populations».

On peut sensibiliser les populations, mais faute d'alternative dans leur besoin d'acquiescer des espaces fonciers pour construire, elles iront toujours là où il ne faut pas, parce que c'est là où elles trouvent des terrains accessibles du point de vue des prix, pour construire. D'où la nécessité, pour le gouvernement, de changer de logiciel en matière d'acquisition de terrains dans les villes. Les mairies et notamment les mairies d'arrondissement doivent avoir l'ingénierie nécessaire pour faire que la politique urbaine d'occupation des espaces fonciers soit telle que l'aménagement précède le lotissement puis la construction.

Ainsi, chaque municipalité peut être équipée d'un service ou d'une agence d'aménagement de terrains. Et le lotissement des espaces aménagés devrait être réservé aux primo-occupants ou primo-accédants, pour éviter le phénomène de spéculation très caractéristique du domaine foncier. Donc, mettre en place un service ou une agence d'aménagement de terrains, définir les avantages réservés au primo-occupant, encourager les constructions en hauteur comportant plusieurs logements, etc, devraient être les notions de la nouvelle politique urbaine à mettre en place. Une telle réflexion devrait être menée par le Ministère en charge de l'intérieur et le Ministère en charge de la construction.

Autrement, le gouvernement sera toujours appelé à lutter contre le phénomène des érosions, en dégageant des enveloppes qui seront souvent insuffisantes dans le financement des travaux. «Gouverner, c'est prévoir; et ne rien prévoir, c'est courir à sa perte», disait Emile de Girardin, journaliste et homme politique français du 19ème siècle. La navigation à vue condamne souvent à faire le médecin après la mort. Continuera-t-on à laisser nos villes s'agrandir au gré de l'occupation anarchique et désordonnée des terrains? La réponse apparaît clair, dès lors qu'on a affaire à des gouvernants responsables.

Urbain NZABANI

Nécessité d'une remise en ordre, pour relancer le développement

En dépit de ses ressources financières annuelles, notre pays continue de drainer des problèmes multiples qui impactent négativement le vécu quotidien des populations. Depuis le début des années 2000, marquant le passage au 21^{ème} siècle, on aurait pu penser que notre pays, avec la stabilité institutionnelle dont il jouit, aurait pu faire de grands pas en avant en matière de développement socio-économique. Et pourtant, qu'on vive au centre-ville ou dans les faubourgs de Brazzaville et Pointe-Noire, les deux grandes villes du pays, les tracasseries quotidiennes sont les mêmes: ruptures d'électricité, d'eau courante, de connexion Internet; embouteillage dans la circulation automobile; pénurie de ceci ou de cela, etc. Non seulement le pays est très endetté, mais encore il n'offre pas de perspectives d'avenir à la jeunesse en proie au chômage massif. Dans un tel contexte, le drame du Stade Michel-d'Ornano de Brazzaville se donne à voir comme la manifestation du malaise qui accable le pays dans sa gouvernance économique.

La stabilité institutionnelle et la continuité politique auraient pu être beaucoup plus favorables au développement socio-économique du Congo, ce dernier quart de siècle. Paradoxalement, on a l'impression que le pays a reculé et aujourd'hui, la situation

générale confine encore plus au pessimisme. En dehors de la petite élite aux affaires, qui tire son épingle du jeu, la plus grande partie de la population tire la langue. La pauvreté gagne du terrain. Les affaires ne marchent plus comme avant. La morosité règne. Même ceux qui ont

accumulé des fortunes, en millions ou en milliards de francs Cfa, préfèrent jouer à l'épargne ici pour dépenser ou investir à l'étranger. Le coefficient de confiance au pays est bas. Pourtant, le Congo a fait des progrès dans la construction des infrastructures. A travers la municipi-

alisation accélérée, on a construit partout. Pour la première fois depuis l'indépendance, on est allé célébrer la fête nationale dans tous les chefs-lieux de département. Mais, à l'image des stades construits et qui sont aujourd'hui livrés à l'herbe sauvage, faute d'organisation et de financements pour promouvoir le sport dans les départements, les infrastructures construites ne semblent pas répondre convenablement au fonctionnement économique du pays. Avec ses sept points de péage sur à peine 510 kilomètres par exemple, la route lourde Brazzaville/Pointe-Noire, qui relie la capitale au Port autonome de Pointe-Noire, n'a pas encore atteint un niveau de trafic de nature à tirer en avant la vie économique nationale. Ce qui a ralenti les progrès

du Congo vers le développement, c'est surtout la gouvernance de ses ressources financières. Malgré le discours politique, la culture de gestion financière faite de consommation directe ne crée pas les conditions d'émergence d'une économie productive à haute intensité de main d'œuvre. A l'exemple de ce que le pays, pourtant producteur de bois, préfère importer de Chine ses équipements en meubles, au lieu de les faire fabriquer sur place et créer ainsi un secteur dynamique de production de mobilier domestique. L'élite congolaise adore le luxe et mieux encore, la griffe. Alors, si les meubles sont fabriqués sur place, il les trouve rudimentaires et ordinaires. Il préfère frapper les esprits avec le luxe importé. Mais, en est-il conscient du coût?

Que ce soit pour le sport ou la culture par exemple, la seule réponse que les gouvernants balancent souvent, c'est: «Il n'y a pas d'argent». Curieusement, eux-mêmes affichent grand train de vie. En laissant une telle tendance culturelle se manifester sans limite, le développement ne sera plus qu'un vain mot pour l'immense majorité de la population. Le budget 2024 de l'Etat prévoit des ressources de 2.605,7 milliards de francs Cfa. De l'argent qui ne laissera pas de trace ou pas grand-chose. Et pour cause, la consommation directe. En face de ces revenus, la dette de l'Etat représente 97% du P.i.b (Produit intérieur brut), soit au 31 juillet 2023, le montant astronomique de 8.371 milliards de francs Cfa représentant environ trois ans de ressources annuelles, sur la base du budget 2024. Ce n'est pas une performance de gouvernance quand on endette le pays à ce point. Il faut changer de logiciel de gouvernance financière.

Jean-Clotaire DIATOU



Congo – Etats-Unis

Soutien à des coopératives congolaises, dans le cadre du développement durable

Le gouvernement américain, à travers son agence Usaid (Agence américaine pour le développement international), a offert, mercredi 20 décembre 2023, à dix-neuf coopératives congolaises, lors d'une cérémonie organisée à l'Hôtel Lancaster (Ex Ledger), à Brazzaville, des fonds, du matériel et des équipements agricoles d'une valeur de 382 mille dollars américains (soit 230 millions 712 mille francs Cfa), dans le cadre du Projet Ceerc (Promotion des petites et moyennes entreprises), afin de réduire la surexploitation des animaux sauvages et la destruction des forêts au Congo.

Le don reçu par les coopératives congolaises émane de la politique du gouvernement américain d'accompagner le Congo, à travers le Projet Ceerc, dans la valorisation de l'entrepreneuriat local, pour soutenir la vision de l'économie verte et son plan de développement durable. Il a été remis par l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo, Eugene Young, aux responsables des différentes coopératives, en présence du ministre de l'économie forestière, Mme Rosalie Matondo, du ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Valentin Ngobo, et de la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Mme Lydie Pongault, et de la ministre des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Mme Jacqueline Lydia Mikolo.

Les équipements reçus sont composés de tricycles motorisés avec accessoires,



Les officiels et les bénéficiaires pendant la remise du matériel et des équipements agricoles

brouettes, tonneaux en plastiques, etc. Ils vont contribuer à réduire la pénibilité du travail des bénéficiaires. Pour la ministre Rosalie Matondo, «ce projet confirme la volonté politique des gouvernements congolais et américain dans la quête d'un développement social inclusif des communautés riveraines autour des écosystèmes forestiers». Elle a souligné que «le fait de promouvoir le développement

des petites et moyennes entreprises communautaires à travers le Projet Ceerc permettra aux populations de générer des revenus et d'inciter à la protection des animaux sauvages et des écosystèmes naturels», a-t-elle déclaré.

Selon la ministre de l'économie forestière «il est important de concilier la création des réserves de fonds des parcs nationaux, l'exploita-

tion durable dans les concessions forestières avec les activités de substances et économiques des communautés afin que ces populations continuent à être des vrais acteurs de la conservation de la biodiversité», a-t-elle indiqué.

De son côté, le diplomate américain, Eugene Young, a affirmé que «l'objectif principal des Etats-Unis d'Amérique au Congo est d'aider le gouvernement et le peuple congolais à préserver et à protéger ses trésors environnementaux». Selon lui, «il ne s'agit pas seulement de protéger la faune et la flore, mais aussi de soutenir les populations qui vivent autour de ces zones forestières». «Les Etats-Unis envisagent un avenir positif pour la planète, tout en recherchant un avenir radieux pour le peuple congolais. Les Etats-Unis ont déjà investi plus de 50 millions de dollars depuis 1995, pour protéger le Bassin du Congo». Signalons que ce don est la première phase du Projet Ceerc lancé en octobre 2022, pour une durée de cinq ans (2022-2026) et il financé à hauteur de 15 millions de dollars, soit environ 10 milliards de francs Cfa, par le gouvernement américain.

Roland KOULOUNGOU

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

L'oncle Louzolo qui vit au-delà du point du Djoué est coincé chez lui. Nos amis communs Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu ont été lui rendre visite, le week-end dernier. Ils l'ont trouvé affalé dans son fauteuil en lianes, pensif et rêveur. En nous voyant arriver chez lui, il a arboré un sourire.

Après s'être retenu quelques minutes, il nous a avoué qu'il ne comprenait pas l'attitude du maire de Brazzaville qui, après le sommet des trois grands bassins forestiers tropicaux du monde, ne semble plus rien entreprendre dans l'entretien des routes. La route qui mène de Bifouiti jusqu'au Pont du Djoué où les crevasses et les trous ralentissent la circulation automobile, est par endroit en mauvais état. Ce qui provoque de longs et ennuyeux bouchons, aux heures de pointe. L'entrée et la sortie du Pont du Djoué est devenu un calvaire, à cause de quelques nids de poule, sur la chaussée, de part et d'autre du pont. L'administrateur-maire de Makélékélé ne se mobilise pas pour obtenir de sa hiérarchie, l'appui nécessaire pour réparer ces nids de poule.

L'oncle Louzolo a peur qu'à l'allure où les érosions creusent à qui mieux mieux, l'Avenue de l'O.u.a et le tablier du Pont du Djoué, ce dernier ne s'écroule comme le Pont de Gênes en Italie. Attend-on une catastrophe analogue pour que le maire de Brazzaville réagisse? Serions-nous dans une culture de ne réagir qu'après les catastrophes? Ne dit-on pas qu'il faut prévenir pour guérir? D'autre part, l'oncle Louzolo nous a fait état de sa voiture dont les amortisseurs, les biellettes, les rotules et les autres pièces ont pris un sacré coup. Sa belle voiture est à l'instar de beaucoup de voitures, actuellement sur cale, en attendant qu'on ne la répare. Et tout cela, à cause de l'état de nos routes. C'est on ne peut plus triste.

Car, un peu partout dans la ville, après le sommet des trois bassins forestiers tropicaux, il n'y a plus de travaux d'entretien de la voirie bitumée. Prenez la bretelle de Château d'eau à Diata, c'est dans un état chaotique, surtout dans les endroits qui sont pavés. Même l'Avenue Marien Nguoubi à Talangaï, il y a de grands nids de poule. Faut-il seulement attendre l'arrivée d'illustres étrangers, pour arranger les routes? C'est de l'hypocrisie que de ne s'occuper de nos cités urbaines qu'à la veille de grands événements.

En tout cas, le gouvernement doit continuer à faire l'effort de décaisser des fonds pour soutenir les maries des six communes du Congo, dans l'entretien des voiries urbaines bitumées. Ne dit-on pas qu'aux grands maux, les grands remèdes? Comment, dans ces conditions, passer de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année? L'oncle Louzolo a décidé de rester chez lui, ruminer sa colère. Comprenez qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-LEMBA.

Saison des pluies

Inondations, érosions, glissements de terrain... les malheurs sont les mêmes

Brazzaville, ville de 2,5 millions d'habitants située à 4 degrés au Sud de l'équateur, à 320 mètres d'altitude (ce qui facilite en principe l'évacuation des eaux de pluie), connaît un climat subtropical, avec une saison sèche allant de juin à septembre et une saison des pluies d'octobre à mai, qui se distingue par deux périodes pluvieuses en novembre-décembre et en mars-avril. Actuellement, on est dans la période pluvieuse de novembre-décembre. Ainsi, les pluies de ces derniers temps provoquent des inondations dans plusieurs quartiers de différents arrondissements. Rues et avenues tout comme des habitations sont parfois transformées en étangs, ruisseaux, lacs ou rivières et les érosions avancent à grands pas.

Les citadins de plusieurs quartiers de la capitale, Brazzaville et de Pointe-Noire ont souvent les pieds dans l'eau, après la pluie. A l'heure des smartphones, beaucoup d'entre eux s'amuse à filmer leurs drames (rues ou maisons inondées) et à partager les images et les vidéos sur les réseaux sociaux.

Il est vrai que le phénomène des inondations n'est pas propre au Congo ni à l'Afrique. Partout, dans le monde, les catastrophes naturelles se manifestent (pluies abondantes, cyclones, tremblement de terre, inondations, glissement ou éboulement de terrain, érosions, sécheresse,



Les inondations à Brazzaville

fonte des glaces, etc). Elles sont de plus en plus expliquées par les changements

climatiques. Si ailleurs, les populations victimes de ces catastrophes naturelles sont

assistées, au Congo et dans la plupart des pays africains, elles sont souvent abandonnées à leur triste sort.

Dernièrement, lors d'une séance de questions orales au gouvernement, le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a promis le soutien financier de l'Etat pour y faire face. «La ville de Brazzaville compte plusieurs érosions dont certaines, plus spectaculaires, ont fait l'objet de traitements. A ce jour, elles se trouvent encore être déstabilisées. Parallèlement, d'autres sont en travaux ou en attente de l'être. La loi des finances avait prévu, pour l'exercice 2023, un milliard huit cent millions de francs Cfa, pour le traitement des érosions et glissements de terrain et prévoit au titre du budget 2024, une inscription budgétaire de deux milliards cinq cents millions de francs Cfa», a-t-il promis.

Brazzaville est une agglomé-

ration urbaine construite dans une zone pluvieuse, avec un taux d'humidité moyen de 81% d'hygrométrie. Les précipitations y atteignent 1.345 millimètres par an, un niveau qui signifie qu'elles sont très abondantes. Rien qu'au mois de novembre, elles se situent à 225 millimètres (la hauteur de la quantité d'eau tombée sur une surface d'un mètre-carré). Une agglomération dans une telle zone pluvieuse intègre systématiquement la canalisation et le drainage des eaux de pluie. Or, de manière générale, les villes congolaises souffrent d'une expansion géographique anarchique et l'urbanisation suit très faiblement. Il est difficile d'exécuter les plans directeurs de développement urbain. Ainsi, la voirie de Brazzaville souffre d'un grand déficit de canalisation des eaux de pluie. Et même quand les canalisations sont construites, elles ne sont pas au niveau de capacité à supporter les périodes de grandes pluies. Les eaux débordent vite et s'accumulent pour provoquer des inondations. Le phénomène est cyclique, chaque année et ne diffère que suivant le niveau de gravité. L'Etat essaie de

réaliser quelques chantiers, comme l'aménagement des collecteurs naturels des ruisseaux Madoukou et Mfoa. Autant dire que les collecteurs naturels que sont les ruisseaux et les rivières sont aménagés et entretenus. Il reste tout de même l'aménagement de la Rivière Tsiémé. Les avenues goudronnées disposent de petites canalisations. Mais, pour l'essentiel, c'est à la débrouillardise des citadins. Ce qui explique l'état de la ville à travers les images prises en saison de pluies.

En principe, chaque année, l'Etat ne doit pas se laisser à financer des projets d'urbanisation et doter les municipalités de capacités techniques et financières d'entretenir et de réparer les ouvrages urbains. Mais, quand on voit même le système de ramassage des ordures, il y a de quoi se dire que le salut n'est pas pour demain. Les villes congolaises s'agrandissent, mais leur gestion ne suit pas efficacement. Dans ces conditions, les phénomènes comme les inondations et les érosions ont encore de beaux lendemains, au grand dam des populations.

Jean-Clotaire DIATOU

Coalition congolaise Publiez-ce-que-vous-payez

Publication d'un rapport retentissant sur l'eau courante et l'électricité

Malgré d'incommensurables potentialités naturelles et en dépit d'importants fonds mobilisés par l'État, la fourniture d'eau et d'électricité reste jusqu'ici en deçà des attentes des Congolais. Une étude de la Coalition nationale Publiez-ce-que-vous-payez évoque, entre autres, la sous-exécution des budgets et les disparités dans la tarification.

Quartier Obambi, au Nord de Pointe-Noire. Mme Vaugelle Lembet vient d'arriver du travail. Mais, en cet après-midi ensoleillé, l'institutrice doit aller chercher de l'eau à un forage privé, situé à quelque 600 mètres de son domicile, alors que la distance recommandée par l'O.m.s est de 200 mètres environ. «Une corvée de plus, mieux un martyr après avoir perdu de l'énergie, en transmettant le savoir à nos tout-petits», regrette la trentenaire. «Tout ça, parce que le quartier n'est pas connecté au réseau de La congolaise des eaux (L.c.d.e)», explique-t-elle.

Pour ne rien arranger... Coupure d'électricité. Au retour du courant, plus de 4 heures après, le téléviseur ne s'allume plus. «Un commutateur a dû cramer, parce que la coupure était brutale», explique le réparateur.

Pourtant, dans la matinée de ce 19 décembre, la Coalition congolaise Publiez-ce-que-vous-payez venait de rendre publique, devant des médias de la place, une étude intitulée: «Rapport de suivi d'investissements publics dans les secteurs de l'énergie et hydraulique».

Selon la coalition, plusieurs Congolais ont maille à partir avec les prestations des sociétés E²c (Énergie électrique du Congo) et L.c.d.e, chargées respectivement de la fourniture d'électricité et d'eau au Congo. Sur les 1.731 abonnés de E²C et 1.080 de la L.c.d.e sondés par la plateforme, dans le cadre de cette étude, 70% d'entre eux sont déçus des conditions d'accès à l'électricité et à l'eau courante.

Des investissements colossaux!

Et les griefs sont légion. «En milieu urbain, les plaintes des populations s'élèvent contre les fréquentes coupures d'électricité, les délestages accrus et le difficile accès à l'eau potable pour une grande partie de la population. Les difficultés de La congolaise des eaux à répondre aux besoins de



Photo de famille après la publication du rapport

la population obligent cette dernière à recourir aux forages, entraînant ainsi des dépenses supplémentaires aux ménages qui luttent quotidiennement contre la flambée des prix des denrées. En zone rurale, la situation est plus difficile pour la plupart des villages. La solution d'électrification par générateur préconisée dans les communautés urbaines est confrontée au problème de prise en charge des frais de carburant dans certaines localités qui demeurent dans le noir faute de financement», révèle le rapport.

Pourtant, le gouvernement met en œuvre une multitude de projets. C'est le cas des Projets «Eau pour tous», «Projet eau, électricité et développement urbain (Peedu)», «Projet d'extension en zones périphériques et de renforcement du service public d'eau potable à Brazzaville (Peps)» et programme «Boulevard énergétique 3».

Des programmes à coût de milliards de francs Cfa: «Centrale hydroélectrique d'Imboulou (170 milliards de francs Cfa); Centrale thermique de Brazzaville (24.672.477.843 francs Cfa); Centrale électrique du Congo (568 millions de dollars américains); Centrale à gaz de Djéno (coûts non connus); Barrage hydroélectrique de Liouesso (65 milliards de francs Cfa)», révèle le rapport lu et commenté ce jour-là par Rita Mabyalath, chargée du Programme suivi des investissements publics au sein de la coalition.

Mais pour quel impact? À



Deux forages dont celui du projet Eau pour tous hors d'usage au village Mvakala dans la Lékoumou

travers un échantillon de 52 projets (28, du secteur de l'énergie et 24 de l'hydraulique) inscrits dans les exercices budgétaires 2020, 2021 et 2022 du Ministère de l'énergie et de l'hydraulique, la Coalition congolaise constate une réelle sous-exécution des budgets. «La classification des projets selon leur niveau d'exécution montre que sur les 52 projets suivis, 10% seulement sont achevés dont 2% achevés et fonctionnels en partie et 08% achevés et fonctionnels; 02% en cours de réalisation contre 73% non exécutés. En dehors de cette classification, l'information n'a pas été disponible pour 15% de projets», révèle encore le rapport.

Diligence, P.n.d oblige

Le rapport fait également état des pratiques comme les disparités dans la facturation. Par exemple, à Pointe-Noire, le forfait en électricité varie entre 15.000 et 86.000 francs Cfa, alors qu'à Brazzaville, il est compris entre 14.000 et 24.000 francs Cfa. En ce qui concerne l'eau, à Brazzaville le coût est de 7.750 à 12.750 francs Cfa à

Brazzaville contre 12.000 à 20.000 francs Cfa à Pointe-Noire.

Cet état de choses découle de plusieurs facteurs relevant de la gouvernance. Le rapport fait, par exemple, état de la non-interpellation d'opérateurs économiques n'ayant pas achevé leurs chantiers, la sous-exécution du budget, le retard dans le décaissement des fonds pour l'exécution des projets et le financement de certains projets hors budgets.

Une situation on ne peut plus intenable à laquelle il faut mettre fin. D'où de nombreuses recommandations lues par Brice Mac-kosso, secrétaire perma-

nent de C.j.p (Commission justice et paix) et coordonnateur adjoint de la coalition. Parmi ces propositions, on peut retenir: «Diligenter le traitement des dossiers de relance des projets récupérés par l'Agence nationale de l'hydraulique rurale; Programmer la relance des projets de l'Agence nationale de l'énergie rurale à l'abandon; Se prononcer sur sa contribution au projet de foyers ruraux initié par l'Agence nationale de l'énergie rurale; Faire un état des lieux des tuyaux abimés à ciel ouvert et de procéder à leur réparation en vue d'éviter l'infiltration des eaux usées; Harmoniser la tarification de l'électricité en s'appuyant uniquement sur la capacité souscrite par tout abonné, afin de corriger l'injustice sur le coût des forfaits entre Brazzaville et Pointe-Noire».

Voilà qui résonne comme une pique de rappel aux autorités congolaises lesquelles gagneraient à faire preuve de diligence à deux ans de l'échéance du Programme national de développement (P.n.d 2022-2026).

John NDINGA NGOMA

Département du Pool

La route en terre de Mbanza-Ndounga, de nouveau un calvaire pour les populations

Réhabilitée en 2020 par le gouvernement, à travers un partenariat avec les sociétés forestières, la route en terre Ngangalingolo-Linzolo-Mbanzandounga-Voka (86 kilomètres), dans le Département du Pool, est aujourd'hui dans un état de dégradation très avancé. A plusieurs endroits, les érosions et autres ravinements menacent de couper cette route, en cette période de pluies abondantes. C'est de nouveau un calvaire pour les populations des villages desservis par cette route.



La route de Mbanza-Ndounga dans un piteux état.

En 2020, c'est sur un partenariat sous forme de troc, avec les sociétés forestières, que le gouvernement avait réussi à réhabiliter quelques routes en terre dans le Département du Pool, comme dans d'autres départements. Par la suite, le gouvernement avait lui-même mis fin à ce partenariat sous forme de troc, suivant une décision par le ministre Rigobert Roger Andély, lorsqu'il fut en charge des finances.

Depuis, faute d'entretien, le réseau routier en terre est livré à une forte dégradation. Le Ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier, déjà très sollicité à travers le pays sur les mêmes situations urgentes d'entretien routier, n'a pas encore jeté un regard sur le sort de la route de Mbanza-Ndounga, qui a, en plus, une vocation économique et touristique indéniable, avec les chutes de la Loufoulakari. En plus, quand on sait que l'élu de la circonscription de Mbanza-Ndounga est un conseiller du Président de la République, on ne peut pas comprendre que cette position privilégiée n'ait aucun impact sur le destin des populations de cette contrée.

Doté d'un budget de près de 10 milliards de francs Cfa en 2023, destinés entre autres à l'entretien de quelques routes, la réhabilitation des routes en terre ainsi que la construction de dalots à travers le pays, le Fonds routiers ne manifeste jusque-là aucun signe d'intérêt à l'entretien de cette route. A quelques kilomètres à peine au Sud de Brazzaville, on a l'impression de ne pas être au Congo, tant l'état de dégradation de la route de Mbanza-Ndounga dépasse l'entendement. Pourtant, il est de notoriété publique que l'entretien routier est un élément clé du bon fonctionnement non seulement du réseau routier, mais aussi du système intégral de transport.

Juste Nazaire MALONGA

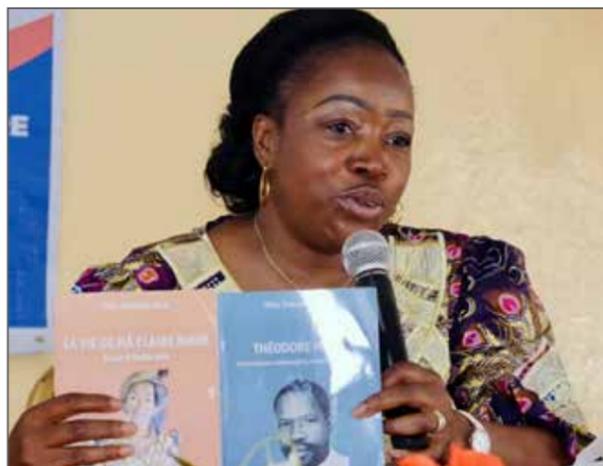
Publication

Un troisième livre au compteur de Milie Théodora Miéré

Docteur en sciences de l'information et de la communication, maître de conférences H.d.r (Habileté à diriger des recherches) à l'Université de Versailles-Université Paris-Saclay (France), Milie Théodora Miéré avait signé, en 2022, son entrée dans le cercle des écrivains, en signant, aux Editions L'Harmattan, deux ouvrages en hommage à ses parents décédés, intitulés respectivement: «Théodore Miéré, un homme visionnaire, éclairé et engagé» et «La vie de Mâ Claire Miéré, amour et double peine». En janvier 2024, l'auteure, de nationalité française et d'origine congolaise, basée en France, a ajouté à son tableau de chasse, un nouvel ouvrage: «Réseaux numériques, téléphonie et mobilisation».

D'un volume de 168 pages et aux Editions L'Harmattan (Collection Etudes africaines-Economie), le nouveau livre de Milie Théodora Miéré, «Réseaux numériques, téléphonie et mobilisation» a pour préfacier Christophe Assens, professeur de stratégie à l'Institut supérieur de management-I.a.e de Versailles-Saint-Quentin, en Yvelines (Paris Saclay), en France.

Dans sa nouvelle production, l'auteure s'intéresse aux enjeux du développement du numérique au Congo-Brazzaville. Elle y analyse les stratégies de l'Etat congolais et des opérateurs de téléphonie mobile pour assurer une couverture sur l'ensemble du territoire. «Le développement de l'Internet mobile a été un élément déterminant dans le développement des usages, de la mise en place du système et de l'utilisation de réseaux».



Milie Théodora Miéré

L'introduction de l'outil informatique dans les entreprises et l'Internet mobile ont donné aux Congolais la possibilité de retrouver des amis et parents, mais aussi une ouverture sur le monde, par l'accès à de nouvelles connaissances et aux débats sur des sujets qu'ils n'ont pas la possibilité de traiter chez eux. La contri-

bution des Congolais de la diaspora est ici intéressante à souligner. Ils ont apporté matériels, projets et compétences, pour le développement du numérique. Cet engagement est lié à leurs besoins d'être en contact et de contribuer individuellement et collectivement au débat public et politique.



La couverture du livre

Cependant, malgré un engouement important, il persiste des inégalités dans l'accès aux outils modernes de communication et une absence des services ajoutés», lit-on, à la quatrième page de couverture du nouvel opus, vendu au prix de 18 euros (11.790 F. Cfa). Milie Théodora Miéré est également directrice de recherches sur Larequoi (Laboratoire en management) et membre de la chaire Réseaux et innovations.

Nana KABA

I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville

Salon du livre jeunesse, pour inciter les jeunes à aimer la lecture

Pour la première fois, l' I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville a organisé, du lundi 11 au mardi 12 décembre 2023, le Salon du livre jeunesse, avec la participation de différents acteurs des chaînes culturelles et du livre du Congo et d'autres pays africains. Pendant cette première édition, il y a eu des séances de dédicace, une exposition-vente de livres, une exposition de contes, des conférences-débats et une table-ronde sur le thème de «la littérature jeunesse, une littérature d'engagement». Le «Salon du livre jeunesse», a en effet, comme objectif, de promouvoir auprès des enfants et des jeunes, le goût de la lecture, en les familiarisant avec les livres.

À travers le salon du livre jeunesse, les organisateurs entendent favoriser la rencontre entre le livre de jeunesse et son public, dans la mesure où la plupart des enfants congolais n'ont pas accès au livre, source de culture et d'éclosion d'esprit. Des sociétés et éditeurs du Congo ainsi que d'autres pays ont présenté différentes sortes de livres, dont des livres d'images, animés, des bandes dessinées. Il y a eu une masterclass qui s'est adressée aux amateurs de littérature jeunesse et l'écoute des livres audios à la médiathèque, etc.

Pendant que les parents brazzavillois attachent une grande importance à la lecture et à l'éducation de leurs enfants, le marché du livre pour les enfants et les jeunes jouit d'un grand potentiel et d'une demande croissante dans la ville.

Signalons que cette manifestation culturelle constitue non seulement un moment privilégié d'échanges et de rencontres entre les éditeurs et les jeunes, mais elle permet aussi de donner de la visibilité à l'industrie du livre, surtout que dans les pays comme le nôtre, où elle se trouve encore à une étape embryonnaire.

Roland KOULOUNGOU



L'animation pour la lecture des tout petits



Une vue de l'exposition

Littérature

«Planète Mostini», un poème de l'écrivain chercheur Josammy Samba Ganga

Depuis le début des années 50, où la littérature congolaise a connu son essor, notre pays connaît, à chaque fois, de nouvelles promotions d'hommes et de femmes de lettres. Dans la nouvelle génération, il faut désormais compter avec Josammy Samba Ganga, un écrivain chercheur américain d'origine congolaise. Parmi ses œuvres, figure un poème intitulé: «Planète Mostini», publié dans son ouvrage: «Le prochain niveau du monde de la planète Mostini avec la technologie Josammy, la quantique anti-gravité de la matrice Sigma Zg», paru en 2021 aux Etats-Unis d'Amérique.



La planète imaginaire Mostini

L'écrivain chercheur propose «bien volontiers aux lecteurs de consommer son œuvre» écrite il y a deux ans. C'est son tout premier qu'il a publié en ligne, en octobre 2021, aux Editions Paramount Publisher, aux Etats-Unis d'Amérique. Rattaché à l'astronomie, il explique, dans cet ouvrage, les mystères de la genèse des étoiles et leurs systèmes planétaires. Comme déjà signalé dans nos colonnes, ce livre a reçu le Prix du «meilleur ebook», durant l'année de sa parution. Son ouvrage illustre aussi la continuité de la littérature congolaise riche en histoire.



Josammy Samba Ganga

Roland KOULOUNGOU

Voici un extrait du poème de Josammy Samba Ganga

«Sur la planète Mostini, où les étoiles brillent
Et l'air est rempli de technologie Josammy;
Il y a un secret caché à la vue
Une matrice d'énergie thermodynamique sigma zg;
Il y a un secret caché à la vue
Une matrice d'énergie thermodynamique sigma zg;
Il alimente les machines qui façonnent le monde;
Et les rêves qui remplissent l'esprit des gens
C'est la source de toutes les merveilles déployées;
Et le mystère qui se cache au-delà du clocher;
Mais tout le monde ne connaît pas la vérité derrière la matrice
Ou les dangers qui se cachent en son sein
Certains cherchent à l'exploiter à leur profit
Et certains cherchent à le détruire pour toujours».

Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante

Le 24 janvier 2024, le monde célèbre la journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante, proclamée par l'Unesco en 2019, à l'occasion de l'adoption de la charte de la renaissance culturelle africaine, mise en place en 2006, par les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine. Il s'agit de rendre hommage aux nombreuses cultures vivantes du continent africain et des diasporas africaines dans le monde entier. Cette journée a pour but d'être un levier efficace au service du développement durable, du dialogue et de la paix. Elle a été inspirée par un Togolais, John Ayité Dossavi. Vivant en France, il est président de l'O.n.g Rapec (Réseau africain des promoteurs et entrepreneurs culturels). Il est aussi le président de l'association du Comité international pour la promotion de la Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante.

Can (Coupe d'Afrique des Nations) de football Côte d'Ivoire 2024

Styven Danek Moyo Moutsassi, l'unique arbitre assistant congolais retenu

La phase finale de la Can (Coupe d'Afrique des Nations) de football, qui est à sa 34^{ème} édition, se déroule en Côte d'Ivoire, du 13 janvier au 11 février 2024, dans cinq villes: Abidjan; Bouaké; Korhogo; San-Pédro et Yamoussoukro. Elle devait se tenir en 2023. Mais, à cause du climat dans le pays d'accueil, notamment des pluies, elle a été reportée au début de l'année 2024. 32 Nations vont s'affronter pour emporter le trophée. Les Diabes-Rouges du Congo n'y sont pas qualifiés. Pour ce qui est de l'arbitrage, la Caf (Confédération africaine de football) a publié une liste de 68 professionnels chevronnés. On n'y trouve qu'un compatriote, Styven Danek Moyo Moutsassi, arbitre assistant, qui est déjà en route pour la Côte d'Ivoire.

Pour l'arbitrage à la Can de Côte d'Ivoire, la Caf a mis sur 68 professionnels dont 26 arbitres principaux, 30 arbitres assistants et 12 arbitres Var (arbitrage vidéo). Au Congo-Brazzaville, seul Styven Danek Moyo Moutsassi a été sélectionné comme arbitre assistant. Ce compatriote a fait ses débuts dans l'arbitrage, dans les années 2000, à Dolisie, capitale de l'or vert. Apprécié par ses encadreurs de l'époque, il a été convié à officier les ren-

contres de football seniors. Quelques années plus tard, il s'est rendu dans la ville océane, Pointe-Noire, pour parfaire sa formation, afin de mieux se perfectionner. De retour à Dolisie, il a été retenu pour le championnat national en 2009. Il a ainsi officié 15 rencontres, en tant qu'arbitre fédéral. C'est là où il a connu sa consécration. En 2012, la Fécofoot (Fédération congolaise de football) le présente au grade d'arbitre assistant Fifa qu'il a décroché au Caire, en

Egypte. C'est à partir de là que les portes des compétitions continentales lui sont ouvertes. Son premier match comme arbitre assistant se déroule en Tunisie, lors des éliminatoires de la Can U20. Très apprécié, il sera appelé en 2017 à la Can U20 en Zambie et au Chan (Championnat d'Afrique des Nations) en 2018. Son talent va l'amener à participer aux éliminatoires de la Can de 2019 ainsi qu'aux éliminatoires de la Coupe



Styven Danek Moyo Moutsassi

du monde de 2021, lors des matches Madagascar-Tanzanie et Angola-Lybie. Il ne reste plus qu'à lui souhaiter une bonne mission en terre ivoirienne.

Luze Ernest BAKALA

Fécoes (Fédération congolaise d'escrime)

Des entraîneurs de niveau 1 formés, pour mieux développer l'escrime au Congo

13 entraîneurs de l'escrime ont pris part, du 18 au 23 décembre 2023, au Gymnase Henri Elendé, à Brazzaville, à la formation de niveau 1 organisée par la Fécoes (Fédération congolaise d'escrime), dirigée par le député Léonce Alban Oscar Kaky, et le Cnosc (Comité national olympique et sportif congolais).

Dispensé par Zouari Mohamed Hasse-ne, directeur technique de la Confédération africaine d'escrime, expert de la Fédération internationale, le stage pour la formation de niveau 1 des entraîneurs de l'escrime organisé à Brazzaville était ouvert et clôturé par le directeur exécutif du Cnosc, Léonard Bossona. 13 entraîneurs ont été formés à s'investir pleinement dans le travail, pour impulser une nouvelle dynamique de promotion de cette discipline. «L'espoir de l'escrime congolaise est entre vos mains. Il reste que vous vous mettiez au travail, pour que l'escrime congolaise rayonne en Afrique. Vous avez tout eu sinon presque. A vous

de jouer», a-t-il dit aux participants, pendant son allocution de la clôture de formation. Sport de combat pratiqué à l'aide de trois types d'instruments (épée, sabre et fleuret), l'escrime comme discipline sportive est dirigée au Congo depuis le début des années 2000, par une fédération dont le premier président était Albert Kaya. Depuis l'année dernière, une ligue départementale d'escrime a été implantée à Pointe-Noire et un club d'escrime y a même été créé, l'Aigle royal. Le président de la Fécoes, le député Léonce Alban Oscar Kaky s'est dit très satisfait de cette formation des entraîneurs congolais qui est ve-



Alban Kaky et l'expert en escrime



Pendant le stage d'escrime

nue à point nommé, servir de première activité de la saison sportive 2023-2024, pour la fédération. Reste aux entraîneurs formés de

mettre en application les notions apprises, pour le bon développement de la discipline.

Luze Ernest BAKALA

7^{ème} journée du championnat national direct de football Ligue 1

L'As Otohô se rapproche du leader provisoire, l'Ac Léopards

La 7^{ème} journée du championnat national direct de football Ligue 1, qui s'est déroulé le vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 décembre 2023 a été très bénéfique pour l'As Otohô qui se rapproche, désormais, d'un petit point, du leader, l'Ac Léopards de Dolisie.



Ac Léopards de Dolisie.



As Otohô



Inter-club

Tout a commencé par la victoire de l'As Juk (Jeunesse uni de Kintélé) devant l'As Vegas (2-1), au Stade Alphonse Massamba-Débat. Il y a eu, ensuite, la surprise de deux équipes de Brazzaville qui sont allées arracher des victoires au Complexe sportif de Pointe-Noire. Il s'agit d'Etoile du Congo qui battu Fc Nathaly's (2-0), et du Fc Kondzo qui a douché les espoirs de l'As Cheminots (1-0).

Il s'en est suivi la victoire de la J.s.t (Jeunesse sportive de Talangai) face au V.club Mokanda (1-0). L'As Otohô a pulvérisé l'As B.n.g (Bana nouvelle génération) (4-1). Cependant le derby Diabes-Noirs Ac Léopards s'est soldé par un match nul (1-1). Cara et Inter-club se sont séparés également par un match nul (0-0).

Au cours des matches de la 7^{ème} journée, 11 buts ont été marqués pour 5 victoires et 2 matches nuls.

Luze Ernest BAKALA

Classement provisoire

- 1er Ac Léopards: 16 pts (+7);
- 2e As Otohô: 15 pts (+6);
- 3e Inter-club: 12 pts (+5);
- 4e Etoile du Congo: 12 pts (+3);
- 5e As Cheminots: 10 pts (+1);
- 6e Js Talangai: 9 pts;
- 7e V.club Mokanda: 9 pts (-1);
- 8e Fc Kondzo: 6 pts (-2);
- 9e As Juk: 6 pts (-3);
- 10e Fc Nathaly's: 6 pts (-3);
- 11e Diable-Noirs: 5 pts (1);
- 12e As Vegas: 5 pts (-4);
- 13e B.n.g: 5 pts (-8);
- 14e Cara: 4 pts (-4).

Vie des clubs

Assemblée générale de Patronage Sainte-Anne à Baongo

Le Club de football P.s.a (Patronage Sainte-Anne) (deuxième division) tient son assemblée générale le vendredi 5 janvier 2024, à partir de 15h, à l'Hôtel Monama, à Baongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Les responsables, les anciens et nouveaux joueurs, les supporters et sympathisants des bleus et blancs sont conviés à y assister.